



2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

PRÉSENTÉ PAR

BRUNO FUCHS
Délégué général

Bureau de Bruxelles, Belgique
26-27 janvier 2024



Sommaire

- 4** Le mot du Délégué général
- 12** Renforcer la diplomatie parlementaire
- 42** Apporter une valeur ajoutée à l'espace francophone en incitant les Parlements à créer des normes législatives communes
- 54** Rendre l'espace francophone plus attractif aux nouvelles générations
- 88** Consolider les fondamentaux caractéristiques de l'APF

LE MOT DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

La Francophonie parlementaire, tous azimuts

En 2023, notre organisation a finalisé plusieurs réformes notables et a lancé plusieurs chantiers afin de mieux se mettre en ordre de marche face aux défis contemporains auxquels la Francophonie est confrontée. En nous appuyant sur nos racines historiques et notre philosophie originelle, nous devons en effet être animés par la volonté de nous projeter plus loin et de rayonner plus fort.

*

* *

La nouvelle gouvernance issue de la 48^e Session de Kigali, autour du Président **Francis Drouin**, a décidé d'ériger la **diplomatie parlementaire francophone** en priorité de notre institution et de l'afficher avec volontarisme vis-à-vis de nos partenaires et interlocuteurs.

Nous pouvons notamment nous féliciter de la création du Comité politique OIF-APF, nouvel espace de dialogue de haut niveau avec la Secrétaire générale de la Francophonie et l'Administratrice de l'OIF, qui ne s'est réuni qu'une fois, au



printemps, mais a vocation à être réédité pour coordonner l'action des deux institutions politiques de la Francophonie. L'OIF a également associé des parlementaires de l'APF à des missions électorales francophones en Guinée Bissau, au Cambodge, à Madagascar, ainsi qu'à une mission de bons offices en Arménie.

Cette année, l'essentiel de notre effort diplomatique s'est porté sur le continent africain, avec des missions au Niger, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Cameroun, en Angola, en République démocratique du Congo, au Sénégal par deux fois et au Gabon par deux fois. Dans ce dernier pays, nous nous sommes investis immédiatement après les événements du 30 août afin de manifester la volonté de la Francophonie institutionnelle d'accompagner positivement la Transition : je me suis rendu à Libreville début octobre, après quoi le Président Drouin a conduit une mission de plus grande ampleur début novembre. Le Président Drouin s'est également rendu trois fois à New York afin de mener notre campagne en vue de l'obtention du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations unies.

Cette nouvelle orientation ne permettra certes pas de résoudre partout le problème de la contestation de la démocratie représentative et d'empêcher l'émergence de crises politiques aiguës. Nous devons toutefois nous donner comme objectif d'être réactifs pour contribuer à faire respecter les grands principes des Déclarations de Bamako et de Saint-Boniface dans tout l'espace francophone, sur les cinq continents.

Nos travaux sur la mobilité citoyenne, initiés lors de notre 48^e Session plénière de Tbilissi et pilotés par notre Réseau des jeunes parlementaires, qui ont vocation à aboutir à un projet de doctrine à présenter à Villers-Cotterêts lors du

XIX^e Sommet de la Francophonie, relèvent aussi de cette logique novatrice d'intervention dans le champ diplomatique pour résoudre des problèmes concrets rencontrés par les peuples francophones.

*

* *

L'année 2023 fut aussi marquée par une consolidation institutionnelle de l'APF. Les principales réalisations en la matière furent l'adoption de deux textes fondamentaux lors de notre 47^e Session plénière de Tbilissi : nos nouveaux Statuts et notre Cadre stratégique 2023-2030.

Ce document, qui constitue désormais notre fil rouge politique, a immédiatement été mis en application dans ses cinq dimensions, comme en témoigne le présent rapport d'activité. Il sera assorti, au premier semestre 2024, d'un plan d'action incluant des critères d'évaluation.

Nos nouveaux Statuts, profondément remaniés, ont pu être adoptés grâce au travail de préparation de longue haleine mené par le groupe de travail ad hoc de la Commission politique, présidé par **Christophe-André Frassa**. Le groupe de travail a en outre effectué un travail de concertation remarquable pour faire avancer la rédaction des textes réglementaires de deuxième et de troisième rangs, qui devraient être définitivement adoptés à Bruxelles, lors de notre Bureau intersessionnel, ou à Montréal, lors de notre 49^e Session plénière : Mécanismes de vigilance démocratique, Règlement intérieur, Règlement financier, Manuel de procédure, Code du personnel. Et n'oublions pas le Code de la Pléiade, édicté en janvier à Papeete, qui renforce le panache de cette décoration unique.

Même si, il faut bien l'admettre, la langue française recule partout dans le monde, la Francophonie institutionnelle, en particulier parlementaire, continue d'exercer une force d'attraction puissante. C'est ainsi qu'à Tbilissi, nous avons accueilli la Rada ukrainienne comme 92^e membre de notre Assemblée. Du reste, le fait même que, pour la première fois dans son histoire, l'APF ait organisé sa session plénière dans un pays où le français n'est pas langue officielle, a constitué un indicateur évident du fait que le territoire d'influence de l'APF s'étend irrésistiblement – sans oublier le fait que la section géorgienne, à domicile, s'est vue accorder le passage du statut de section associée à celui de section membre.

Du reste, la dynamique d'adhésions se poursuit : en 2023, nous avons reçu des lettres d'intention de la Présidente de la Chambre des représentants de Chypre et de la Présidente de l'Assemblée nationale d'Angola en vue de l'adhésion de leurs Parlements, respectivement en tant que section membre et section associée : leur adhésion pourrait devenir effective dès juillet 2024. Des pourparlers ont aussi été poursuivis ou entamés avec l'Assemblée nationale de Sao Tomé-et-Principe, le Landtag de la Sarre, le Sénat thaïlandais, le Parlement européen et l'Association des Parlementaires des États membres de la Commission de l'océan Indien (AP-COI).

Parallèlement, l'APF s'est efforcée de renforcer voire de renouer ses liens avec des sections vis-à-vis desquelles la relations s'était distendue ou avait même été rompue. C'est ainsi que les sections de Guinée équatoriale et du Vanuatu ont pu pleinement réintégrer le giron de la Francophonie parlementaire. Les démarches similaires réalisées en direction d'autres sections – Cameroun, Comores, Congo-Brazzaville, Égypte, Guinée-Bissau et Mauritanie – pourraient aboutir prochainement. Nous avons aussi commencé à réinvestir dans nos relations avec les organisations interparlementaires

possédant le statut d'observateur, en particulier l'Union interparlementaire (UIP), le Parlement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou encore le Parlement panafricain, ce qui devrait produire des fruits politiques en 2024.

*

* *

Outre l'investissement personnel et collectif des parlementaires de nos différentes sections, nos objectifs stratégiques ne peuvent être atteints que grâce à des **ressources humaines engagées, rigoureuses et efficaces**. À cet égard, nous sortons très renforcés de l'année 2023, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif.

S'agissant des effectifs, nous avons reçu deux renforts. Le parlement du Luxembourg, pour la première fois de l'histoire de l'APF, a décidé de mettre une haute-fonctionnaire à la disposition du Secrétariat général. De plus, la hausse de la subvention du ministère français de l'Europe et des affaires étrangères a permis de recruter, jusqu'à décembre 2024, un conseiller chargé de l'appui diplomatique, poste qui nous faisait défaut. Enfin, les conseillers mis à disposition par trois sections ont changé à partir de mai.

Le Secrétaire général a complètement rebâti l'organigramme des collaborateurs : des responsabilités claires ont été assignées à chaque collaborateur ; aucune tâche à remplir n'est désormais négligée faute de responsable désigné ; les quatre collaborateurs affectés à des fonctions de gestion administrative portent maintenant le titre de « chargé de mission », afin de tenir compte des responsabilités cruciales

qu'ils exercent.

Par ailleurs, un nouveau conseiller salarié nous a rejoints afin de coordonner et de repenser notre offre de coopération interparlementaire. Plusieurs pistes novatrices sont envisagées, dont certaines pourront prendre forme dès notre campagne d'actions de coopération de 2024 si le Bureau les approuve : déploiement du corpus législatif relatif à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat ; inscription de parlementaires de moins de 40 ans à la classe diplomatique de l'Université Senghor ; cycle de formations en ligne sur l'entrepreneuriat francophone, en phase avec le thème du XIX^e Sommet de la Francophonie ; restructuration et développement de notre programme de cours de français au profit des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires.

Après une année marquée par un nombre exceptionnel de changements dans nos ressources humaines – plus du tiers du personnel a été renouvelé entre mai et décembre, dans un contexte, de surcroît, de changement de locaux –, l'équipe du Secrétariat général est maintenant stabilisée. Elle pourra de surcroît s'appuyer sur les services d'un nouveau cabinet d'expertise-comptable plus opérationnel, un appel d'offres ayant été passé avec succès, après plus de vingt ans sans mise en concurrence.

*

* *

Puisque 2024 sera olympique – avec des Jeux d'été organisés pour la première fois sur un territoire francophone depuis ceux de 1976 à Montréal –, je formule le vœu que, cette

année, nous rehaussions notre niveau de jeu collectif. Au vu des crises dont le nombre se multiplie et dont l'intensité s'aggrave, le monde francophone a besoin d'une APF cohésive, solidaire, énergique et innovante. Tous ensemble, animés par nos valeurs communes, faisons vivre la Francophonie parlementaire tous azimuts !

Bruno Fuchs
Délégué général

Axe 1

RENFORCER LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE



Le Président de l'APF aux Jeux de la Francophonie

FRANCIS DROUIN (CANADA)

À l'occasion de la tenue des IX^{es} Jeux de la Francophonie, qui se tenaient à Kinshasa, en République démocratique du Congo, du 3 au 7 août 2023, le Président Drouin s'est rendu dans la plus grande capitale francophone, où il a échangé avec des athlètes et des artistes issus des délégations participantes.

En marge des activités sportives et culturelles, Francis Drouin a tenu à rencontrer plusieurs autorités politiques du pays. Ainsi, il s'est entretenu avec **Christophe Mbosso N'kodia Pwanga**, Président de l'Assemblée nationale et également membre du Bureau de l'APF, et **Modeste Bahati Lukwebo**, Président du Sénat. En présence du Premier Vice-président de l'Assemblée nationale, **André Mbata**, également Président délégué de la section du Congo-Kinshasa, les discussions ont porté sur les tensions et crises qui persistent en Afrique de l'Ouest et centrale.

En outre, M. Drouin a été reçu par plusieurs membres du gouvernement de la République démocratique du Congo : le Vice Premier ministre, ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale, **Christophe Lutundula Apala**, le Vice Premier ministre, ministre chargé de la fonction publique, **Jean Pierre Lihau Eboa**, ainsi que le ministre de la communication et des médias, **Patrick Muyaya**. Le Président a en outre échangé avec **Bestine Kazadi**, représentante personnelle du chef de l'État auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie. Le contexte politique régional, la modernisation de l'administration publique en

RDC, les défis liés à l'organisation des Jeux de la Francophonie mais également les changements climatiques, les prochaines échéances électorales en RDC et la place des femmes et des jeunes dans la vie publique ont été au cœur des échanges.

Le Président de l'APF a réaffirmé les principes d'intégrité et d'intangibilité des frontières des pays et a dénoncé les coups de force institutionnel qui secouent l'espace francophone. Des perspectives d'action de renforcement de la coopération entre l'APF et la section congolaise ont également été abordées.

Au lendemain de la soirée de clôture des Jeux, le Président de l'APF s'est rendu à Brazzaville, capitale de la République du Congo, où il a été accueilli par **Isidore Mvouba**, Président de l'Assemblée nationale, et par les membres du bureau de cette dernière. Par la suite, M. Drouin a été reçu en audience par **Pierre Ngolo**, Président du Sénat de la République du Congo. Plusieurs sujets concernant les défis environnementaux et la zone de libre-échange économique en Afrique (ZLECAF) ont été évoqués en présence du deuxième vice-Président de l'Assemblée nationale du Congo, **Roland Bouiti-Viaudo**.

« **JE RESPECTERAI TOUJOURS
LES ÉLUS QUI SE LÈVENT
POUR REPRÉSENTER
LEUR PEUPLE ET QUI
CHOISSISSENT DE FAVORISER
LE DIALOGUE.** »

FRANCIS DROUIN

Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'UIP

PASCAL SAWA (NOUVELLE-CALÉDONIE)

Pascal Sawa, Président du Réseau des jeunes parlementaires, a été convié à participer à la 9^e Conférence mondiale des jeunes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), qui s'est déroulée du 14 au 17 septembre 2023 à Hanoi, au Vietnam.

Le thème de cette conférence était « le rôle des jeunes dans l'accélération de la réalisation des ODD par la transformation numérique et l'innovation ».

En marge de la Conférence, M. Sawa a rencontré **Dan Carden**, président du Forum des jeunes parlementaires de l'UIP et député britannique, ainsi que **Martin Chungong**, Secrétaire général de l'UIP, afin d'évoquer les modalités selon lesquelles le Réseau des jeunes parlementaires de l'APF et le Forum des jeunes parlementaires de l'UIP pouvaient amplifier leurs échanges et leurs coopérations.



MISSIONS AU SIÈGE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES À NEW YORK

FRANCIS DROUIN (CANADA)

À l'issue du Bureau de janvier 2023, ses membres ont donné mandat au **Président Drouin** d'initier les démarches en vue d'obtenir le statut d'observateur à l'ONU. Après une mission exploratoire effectuée en mars, au cours de laquelle il a obtenu le soutien des représentants permanents du Canada, de Djibouti et de la Roumanie auprès des Nations unies, le Président Drouin a entamé une campagne pour obtenir le plus large soutien des pays membres de l'ONU, qui l'a mené à s'adresser au Groupe des ambassadeurs francophones à New York le 9 juin ainsi qu'à rencontrer nombre d'autorités francophones lors de la semaine de haut niveau du 20 septembre.

Considérant que les conditions n'étaient pas réunies pour garantir une issue favorable à la demande de l'APF lors de la 78^e Session, le Président Drouin a décidé de poursuivre son plaidoyer afin de déposer officiellement la candidature de l'APF pour la 79^e Session des Nations unies.

COMMENT S'OBTIENT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES ?

Toute organisation désirant obtenir le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations unies doit être parrainée par au moins un État membre de l'ONU qui défendra la candidature devant l'instance onusienne chargée des questions juridiques, la Sixième Commission.

Si aucun État ne voit d'inconvénient à ce que l'organisation obtienne le statut, la Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'octroyer le statut.



Miguel de Serpa Soares, Secrétaire général adjoint de l'ONU, et le Président Drouin



Bruno Fuchs et le Président de la Transition du Gabon, Brice Clotaire Oligui Nguema

« **L'APF EST PRÊTE À ACCOMPAGNER LE GABON DANS UN PROCESSUS DE TRANSITION CRÉDIBLE METTANT LE DÉVELOPPEMENT DES GABONAIS AU CŒUR DU PROJET.** »

BRUNO FUCHS

MISSIONS AU GABON

BRUNO FUCHS (FRANCE)

FRANCIS DROUIN (CANADA)

GERMAINE KOUMÉALO ANATÉ (TOGO)

PHILIPPE COURARD (BELGIQUE/COMMUNAUTÉ FRANÇAISE/WALLONIE-BRUXELLES)

PIERRE FLAMBEAU NGAYAP (CAMEROUN)

À l'invitation des autorités gabonaises, le Délégué général de l'APF, **Bruno Fuchs**, s'est rendu au Gabon du 22 au 24 septembre. À Libreville, il s'est entretenu avec **Jean-François Ndongou**, Président de l'Assemblée nationale de Transition, **Paulette Missambo**, Présidente du Sénat de Transition, **Jean Ping**, ancien candidat à l'élection présidentielle de 2016, ainsi qu'avec le candidat à l'élection présidentielle de 2023, **Albert Ondo Ossa**. Le Délégué général s'est aussi longuement entretenu avec le Président de la Transition, **Brice Oligui Nguema**, qui a expliqué les raisons de sa prise d'initiative et a affirmé son engagement envers une réconciliation inclusive et le rétablissement de l'ordre institutionnel. M. Fuchs a exprimé la disponibilité de l'APF pour apporter un appui technique parlementaire au régime en transition et notamment dans l'élaboration de la nouvelle Constitution.

Cette première séquence au Gabon a permis de préparer la mission de bons offices conduite par le Président de l'APF, **Francis Drouin**, du 6 au 8 novembre. Composée de **Germaine Kouméalo Anaté** (Togo), **Philippe Courard** (Belgique) et **Pierre Flambeau Ngayap** (Cameroun), la délégation de parlementaires francophones a réitéré la volonté de l'APF d'offrir une coopération interparlementaire technique au profit du parlement gabonais, pour contribuer au renforcement des structures administratives et à la diffusion de bonnes pratiques en vue d'un retour vers l'ordre constitutionnel et du rétablissement d'institutions démocratiquement élues.



Pierre Flambeau Ngayap, Philippe Courard, Francis Drouin



Germaine Kouméalo Anaté et le Président de la Transition du Gabon

MISSION EN ARMÉNIE

AMÉLIA LAKRAFI (FRANCE)

Amélia Lakrafi, Vice-présidente de l'APF, Présidente déléguée de la section française de l'APF, s'est rendue en Arménie du 17 au 19 octobre 2023 à l'invitation de **Louise Mushikiwabo**, Secrétaire générale de la Francophonie.

Cette visite avait pour objectif d'affirmer le soutien de la Francophonie institutionnelle à Erevan, dans le contexte de la prise du Haut-Karabagh par l'Azerbaïdjan en septembre 2023, qui a provoqué un afflux d'environ 100 000 réfugiés en Arménie.

Les membres de la délégation ont été reçus par le Président de la République, **Vahagn Khachaturian**, et par le ministre des Affaires étrangères, **Ararat Mirzoïan**. La délégation a ainsi assuré les autorités arméniennes du soutien de l'OIF et de l'APF, et de leur engagement à relayer l'appel à l'aide internationale pour la prise en charge des réfugiés.

Lors d'un déjeuner de travail avec le Premier ministre **Nikol Pachinian**, a été évoqué une fois encore l'appui international nécessaire à l'Arménie face à cet afflux de réfugiés, mais aussi le contexte international et les tensions qui restent fortes avec l'Azerbaïdjan.

Mme Lakrafi s'est ensuite rendue au Parlement arménien, où elle a échangé avec **Arman Yeghoyan**, Président de la section arménienne de l'APF. À cette occasion, tous deux sont convenus de l'importance de mobiliser les parlementaires francophones de la Région Europe autour des fortes tensions qui règnent avec l'Azerbaïdjan.

PARTICIPATION DES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES AUX MISSIONS D'OBSERVATION ÉLECTORALE

Cette année, la Secrétaire générale de la Francophonie a dépêché trois missions électorales, auxquelles des parlementaires de l'APF ont participé.

Claude Schlüchter (Suisse) a représenté l'APF dans le cadre de la Mission électorale en Guinée Bissau en juin.

Viengvilay Thiengchanxay (Laos) a pris part à la Mission électorale au Cambodge en juillet.

Shannon Philipps (Alberta) a participé à la Mission d'observation électorale à Madagascar en novembre.



Premier bilan des membres de la Mission d'observation électorale à Madagascar

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE DE LA FRANCOPHONIE ET CONSEIL PERMANENT DE LA FRANCOPHONIE

FRANCIS DROUIN (CANADA)

BRUNO FUCHS (FRANCE)

Francis Drouin et **Bruno Fuchs** ont pris respectivement part à la 44^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie et à la 124^e session du Conseil permanent de la Francophonie, les deux instances de la Francophonie réunies à Yaoundé du 3 au 5 novembre 2023.

Ces rencontres de haut niveau ont permis aux représentants des États, des gouvernements et des acteurs de la Charte de la Francophonie d'échanger sur le thème « bonne gouvernance : gage de stabilité politique, économique et culturelle pour les citoyens francophones pour une prospérité partagée ».

Le Président de l'APF a saisi cette occasion pour présenter les priorités de l'APF en matière de bonne gouvernance et de présenter les chantiers entrepris par l'organisation pour concrétiser ses objectifs, comme le renforcement des actions de diplomatie parlementaire, le partage de normes législatives communes et la meilleure représentation des genres et de la jeunesse dans l'espace francophone.

Le Délégué général a, quant à lui, participé au Conseil permanent de la Francophonie, où il a pu exprimer les préoccupations de l'APF face aux situations de crise dans l'espace francophone, tout en soulignant l'importance de la diplomatie parlementaire et de la collaboration entre l'OIF et l'APF dans ces contextes tumultueux.

En marge de ces rencontres, le Président et le Délégué général ont échangé avec plusieurs autorités camerounaises, notamment avec le premier vice-président de l'Assemblée

nationale camerounaise et membre du Bureau de l'APF, **Hilarion Etong**, sur la promotion de la démocratie, du dialogue, de la diversité linguistique, ainsi que sur la participation active de la section camerounaise dans la région.



16^E SESSION DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES

JENNIFER MACCARONE (QUÉBEC)

Lors de la 16^e Session du Comité intergouvernemental de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO, **Jennifer Maccarone** (Québec) a représenté l'APF.

Pendant la présentation du Rapport du Secrétariat sur ses activités, Mme Maccarone a pris la parole pour souligner l'engagement de l'APF dans les efforts de ratification de la Convention de 2005 auprès de ses parlements membres et son rôle fondamental dans la promotion de sa mise en œuvre. Mme Maccarone a rappelé que la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, ainsi que la diversité linguistique, sont au cœur de la stratégie de la Francophonie, et que la quasi-totalité des parlements membres de l'APF sont issus d'États ayant ratifié la Convention.



FORUM PARLEMENTAIRE MONDIAL DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE ET DU FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

PASCAL SAWA (NOUVELLE-CALÉDONIE)

Le Président du Réseau des jeunes parlementaires, **Pascal Sawa**, a participé au Forum parlementaire mondial 2023 du Groupe de la Banque mondiale (GMB) et du Fonds monétaire international (FMI) et à la 4^e réunion de l'Initiative mondiale des jeunes parlementaires à Washington.

Le Président Sawa fut l'un des panélistes de la 4^e réunion de l'Initiative mondiale des jeunes parlementaires, qui avait pour thème « Préserver l'avenir du monde ». Au cours de cette réunion, il a notamment expliqué comment les choix et les orientations d'une Assemblée parlementaire peuvent se concrétiser au niveau local et avoir des effets directs aussi bien sur l'environnement que sur la société.

À cet égard, Pascal Sawa a partagé des exemples de bonnes pratiques et de législations locales en matière de politiques environnementales et sociales au sein de l'espace francophone. Il a également rappelé le rôle fondamental que peuvent jouer les jeunes parlementaires dans les processus de décisions.

L'Initiative mondiale des jeunes parlementaires a été conçue pour donner plus de résonance à la voix des jeunes dans le dialogue sur le développement. Elle réunit des législateurs du monde entier âgés de moins de 40 ans pour les informer sur les défis les plus urgents en matière de développement et pour leur faire partager des stratégies visant à les surmonter.

MISSION AU NIGER

BRUNO FUCHS (FRANCE)

TILKOUÉTÉ DAH SANSAN (CÔTE D'IVOIRE)

ASSAN SEIBOU (BÉNIN)

Du 20 au 23 février, une délégation de l'APF, conduite par **Bruno Fuchs**, Délégué général, et composée de **Tilkouété Dah Sansan** (Côte d'Ivoire), Délégué régional Afrique, et d'**Assan Seibou** (Bénin), s'est rendue à Niamey.

Cette mission avait pour objectifs de promouvoir le modèle démocratique nigérien, de rechercher les moyens pour contribuer au retour de la stabilité dans la sous-région et de favoriser la coopération sécuritaire entre pays du Sahel.



Mission au Niger

ATELIER DU RÉSEAU DES FEMMES EN MARGE DE LA 67^E COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME DES NATIONS UNIES

Le Réseau des femmes parlementaires a organisé un atelier portant sur « le rôle des parlementaires pour inciter les femmes et les filles à l'utilisation des nouvelles technologies » au siège des Nations unies, à New York, le 8 mars 2023, date de la Journée internationale des droits des femmes. Plusieurs participantes des mondes parlementaire, académique, étudiantin et associatif étaient présentes. La Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale, **Nawal Ben Hamou**, s'est également jointe à cet atelier.

La Présidente du Réseau des femmes parlementaires, **Chantal Soucy** (Québec), a présenté le rôle de l'APF et du Réseau pour interpellier les ministres compétents afin qu'ils mettent en place des dispositifs permettant d'accroître les filles dans les filières des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM). Elle a présenté le rapport de **Françoise Schepmans** (Belgique) portant sur la thématique éponyme, dans lequel il est indiqué que seulement 35 % des filles se dirigent vers ces matières, avec des variations importantes d'un pays à l'autre : si seulement 10 % d'entre elles accèdent au marché du travail, c'est que d'autres facteurs déterminent les discriminations envers les femmes et les filles.

Au cours de l'atelier, la Présidente du Réseau a rappelé que, le 2 mars 2023, à Rabat (Maroc), un projet de résolution sur cette thématique a été voté, à l'unanimité, par les membres du Réseau des femmes parlementaires.

Dans un second temps, **Nantarie Toure Aboa** (Côte d'Ivoire) a présenté la réalité de l'accès aux filières STIM dans l'espace francophone africain. Le constat, là encore, est très contrasté d'un pays à l'autre. Son intervention s'est concentrée sur le choix des autorités politiques de permettre aux filles d'accéder à ces études.

Ainsi, si l'Algérie et le Bénin comptabilisent des records mondiaux en pourcentage d'étudiantes dans les filières d'ingénierie et de technologie, ce n'est pas le cas de plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, où le choix politique ne s'est pas opéré, ou au mieux dans une moindre mesure, pour créer des écoles formant les filles à ces matières.



Chantal Soucy à New York

WOMEN POLITICAL LEADERS FORUM

CHANTAL SOUCY (QUÉBEC)

La Présidente **Chantal Soucy** a représenté le Réseau des femmes parlementaires de l'APF au Women political leaders Forum qui s'est tenu à Reykjavik les 13 et 14 novembre 2023. Cet événement a rassemblé plus de 500 femmes dirigeantes venant de plus de 80 pays différents et de tous les secteurs, y compris la politique, les affaires, la société civile, le monde universitaire, les arts et les médias, pour partager des idées et des solutions sur la manière de faire progresser la société vers l'égalité des femmes et des hommes, et promouvoir et développer positivement le nombre de femmes dans des postes de direction et de décision.

PRISES DE PAROLE DE L'APF SUITE AU COUP DE FORCE AU NIGER

Le 1^{er} août, quelques jours après le coup de force survenu au Niger, le Délégué général de l'APF est intervenu sur France 24 et TV5MONDE pour exprimer son soutien au peuple nigérien et encourager le recours à la médiation et au dialogue pour une sortie de crise rapide et pacifique.

Le 5 août, face au risque d'escalade et de propagation des tensions dans la région, le Président Drouin a publié un texte appelant à la libération de Mohamed Bazoum ainsi qu'au respect de l'intégrité des parlementaires élus inquiétés par la situation dans le pays.

Enfin, fin octobre, l'APF a signé une tribune dans Jeune Afrique avec la Fondation Mo Ibrahim réclamant la libération immédiate et inconditionnelle du Président Bazoum.

**RÉUNION CONJOINTE DES COMMISSIONS PERMANENTE
DU PARLEMENT PANAFRICAIN SUR L'ARCHITECTURE
AFRICAINNE DE GOUVERNANCE**

TILKOUÉTÉ DAH SANSAN (CÔTE D'IVOIRE)

L'APF a pris part à la réunion conjointe des Commissions permanentes du Parlement panafricain sur l'architecture africaine de gouvernance (AGA). Ces travaux, organisés à Bujumbura, ont été l'occasion d'échanges nourris sur le thème de la diplomatie parlementaire et du plaidoyer.

Le Délégué régional Afrique, **Tilkouété Dah Sansan**, a participé à la séance d'ouverture en visioconférence depuis Abidjan. Son intervention a permis de partager avec des parlementaires francophones et non francophones de toutes les sous-régions africaines la vision de l'APF en ce qui concerne l'évolution du rôle des parlementaires dans la diplomatie internationale, au regard des nouveaux défis liés à la multiplication des crises institutionnelles dans l'espace francophone.

Le conseiller chargé de l'appui diplomatique et le conseiller chargé de la programmation de la coopération du Secrétariat général de l'APF sont ensuite intervenus, depuis Paris, dans deux tables rondes successives, pour présenter les actions concrètes et les projets novateurs de notre institution en matière de diplomatie parlementaire et de coopération interparlementaire.

Enfin, lors de l'atelier de clôture, le Secrétaire général de l'APF, toujours en visioconférence, a exposé les grandes orientations de notre Cadre stratégique 2023-2030 et souligné l'importance de consolider les synergies entre les organisations internationales parlementaires, en particulier entre l'APF et le Parlement panafricain.

L'ensemble des participants à cette journée se sont réjouis de la qualité des échanges. Au-delà de leurs missions traditionnelles de législation et de contrôle des politiques gouvernementales, les Parlements nationaux et les instances interparlementaires s'engagent dans plusieurs voies nouvelles, notamment le développement de la coopération juridique et institutionnelle, et la participation à de nombreuses missions internationales. La progression rapide des échanges internationaux, qui influent de façon croissante sur la vie économique et sociale, impose aux Parlements d'accroître une action dont l'enjeu n'est rien d'autre que le contrôle démocratique des acteurs de la communauté internationale.

« FACE À LA MULTIPLICATION DU NOMBRE DE CRISES POLITIQUES AIGUËS DANS L'ESPACE FRANCOPHONE, PARTICULIÈREMENT EN AFRIQUE, LA PRÉOCCUPATION DE L'APF EST VIVE. CETTE SITUATION INÉDITE NOUS OBLIGE À FAIRE PREUVE D'ESPRIT D'INITIATIVE POUR REFUSER LA FATALITÉ DE LA DÉMOCRATIE PARLEMENTAIRE. »

TILKOUÉTÉ DAH SANSAN

PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE L'UIP

CHANTAL SOUCY (CÔTE D'IVOIRE)

BRUNO FUCHS (FRANCE)

LAURENT WEHRLI (SUISSE)

Dans le cadre de la 146^e Assemblée plénière de l'Union parlementaire, qui s'est tenue à Manama, au Bahreïn, en mars, **Chantal Soucy**, Présidente du Réseau des femmes parlementaires, a pris part à un atelier portant sur « l'appel du Sahel : atténuer l'impact de la menace sécuritaire en renforçant la résilience au Sahel ». Au cours des échanges, Mme Soucy a insisté sur l'importance d'inclure les jeunes filles et les femmes dans les processus de sortie de crise dans le Sahel.

En octobre, le Délégué général a pris part à la 147^e Assemblée générale de l'UIP, qui se tenait à Luanda, en Angola. Il y a longuement échangé avec **Martin Chungong**, Secrétaire général de l'UIP, notamment sur le rôle de « catalyseurs de bonne gouvernance » que peuvent endosser les deux organisations interparlementaires.

Pour la première fois, l'APF a organisé un caucus francophone des délégations à l'UIP. Une centaine de participants issus de 20 sections, dont 3 Présidents de Chambre, ont débattu à propos de la place de la langue française dans les organisations interparlementaires et des crises politiques dans l'espace francophone.

Par ailleurs, Laurent Wehrli a rencontré Filipe Silvino de Pina Zau, ministre de la culture et du tourisme angolais. Les discussions ont porté sur la restitution des biens culturels ainsi que sur l'engagement de l'APF en faveur du multiculturalisme à l'échelle internationale.



Entretien avec le Président de l'Angola, Joao Lourenço

COMMISSION POLITIQUE

PRÉSIDENT : CHRISTOPHE-ANDRÉ FRASSA (FRANCE)

Sous la présidence de **Christophe-André Frassa** (France), la Commission politique s'est réunie les 19 et 20 avril au Sénat français, à Paris. Le rapporteur, **Mesmin Ngabikoumou Wasa** (Gabon), a présenté son rapport sur l'examen des situations politiques dans l'espace francophone. Son allocution a été complétée par l'intervention de **Léonie Guerlay**, directrice par intérim des affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l'OIF.

Roch-Olivier Maistre, président de l'Autorité de la régulation de la communication audiovisuelle et numérique (ARCOM) et président du Réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAM), ainsi que **Gabriel Ferriol**, chef du service de vigilance et de protection contre les ingérences numériques étrangères (Viginum), ont été auditionnés sur le thème de la lutte contre les fausses informations et l'ingérence numérique.

Deux rapporteurs de la Commission, **Philippe Courard** (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) et **Éric Forest** (Canada) ont présenté le suivi de leur rapport respectif : le rôle clé du multilatéralisme dans la promotion de la démocratie et de la paix durable ; l'utilisation de la langue française dans les organisations internationales.

Puis, dans le cadre de la 48^e session plénière de l'APF, la réunion de la Commission politique a réuni 27 parlements provenant d'Afrique, d'Amérique, d'Asie-Pacifique et d'Europe.

Les participants ont pu partager les évolutions politiques récentes dans leurs États. Deux rapports y ont été adoptés:

celui sur les situations politiques dans l'espace francophone, présenté par le rapporteur **Philippe Courard** (Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles) et celui sur l'utilisation de la langue française dans les organisations internationales, présenté par **Eric Forest** (Canada).

Un nouveau projet de rapport sur la cybersécurité et l'ingérence électorale a été proposé par le rapporteur **Eric Lefebvre** (Québec).

Norbert Tankoano, Secrétaire exécutif du Comité Inter Parlementaire (CIP) du G5 Sahel, a été auditionné pour présenter les développements au sein de son organisation; des échanges ont suivi afin de discuter des pistes de collaboration avec l'APF. **Giorgi Kakhiani**, membre de la Commission des questions de procédure du parlement géorgien, a présenté le cas de la transition d'un régime présidentiel à un régime parlementaire en Géorgie.

Deux projets de résolution ont été débattus et soumis à l'Assemblée plénière : un sur le Respect de l'intégrité territoriale de la Géorgie, présentée par **Elisso Bolkvadze**, députée membre de la section géorgienne et un autre sur la promotion et usage du français au sein de l'espace francophone, présentée par **Eric Forest**.

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE SUR LE VIH/SIDA

La 12^e Conférence scientifique sur le VIH/SIDA, organisée par l'International AIDS Society (IAS), s'est déroulée à Brisbane, Australie, du 23 au 26 juillet 2023. L'APF y était représentée par **Laurent Wehrli**, Président du Réseau parlementaire de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.



LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE EN CHIFFRES



16

PARLEMENTAIRES
en mission en 2023



4

RÉGIONS DE L'APF
représentées



17

PAYS
concernés



2

RÉSOLUTIONS
adoptées

Président



Axe 2

**APPORTER UNE VALEUR AJOUTÉE À
L'ESPACE FRANCOPHONE EN INCITANT
LES PARLEMENTS À CRÉER DES
NORMES LÉGISLATIVES COMMUNES**

COMMISSION DES AFFAIRES PARLEMENTAIRES

PRÉSIDENT : JOËL GODIN (CANADA)

La Commission des affaires parlementaires de l'APF s'est réunie les 1^{er} et 2 mars à la Chambre des représentants du Maroc, à l'invitation de son Président, **Rachid Talbi Alimi**, Vice-président de l'APF et Président de la section marocaine.

En ouverture, le président de la Commission, **Joël Godin** (Canada) a salué la présence des élus venus d'une quinzaine de parlements différents, issus des quatre régions de l'APF.

Les membres de la Commission ont consacré un large pan de leurs travaux au sujet de la lutte contre la désinformation et ses effets dans le milieu parlementaire, à l'aune des observations dressées par les deux co-rapporteuses, **Nadia El Yousfi** (Belgique/CF/Wallonie- Bruxelles) et **Geneviève Hébert** (Québec). Ils ont également entendu les interventions d'**Amine Mounir Alaoui**, représentant du Conseil économique, social et environnemental du Maroc, et des deux porte-parole du 9^e Parlement francophone des jeunes (PFJ).

En marge de la 48^e Session de l'APF, la Commission s'est à nouveau réunie. Les élus ont discuté du projet de rapport relatif au rôle des parlements dans la promotion de la langue française ainsi que du projet de corpus législatif pour le développement de législations en faveur de la protection des lanceurs d'alerte.

Enfin, la Commission a adopté une résolution sur l'adhésion de l'APF aux principes communes en matière d'assistance aux parlements.



FORMATION AU BÉNÉFICE DES FONCTIONNAIRES PARLEMENTAIRES

ASSEMBLÉE NATIONALE DU NIGER

CONSEIL NATIONAL DE TRANSITION DU TCHAD

Cette année, l'APF, en collaboration avec l'Université Senghor à Alexandrie et l'Association des secrétaires généraux de parlements francophones (ASGPF), a proposé deux formations au bénéfice des fonctionnaires parlementaires dite « formation Geoffrey-Dieudonné ».

En mai, l'institution a organisé une formation régionale des fonctionnaires du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire, à Niamey (Niger).

Cette activité, qui s'est déroulée grâce à l'appui financier du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles, s'est ouverte par une cérémonie présidée par **Oumarou Yahaya**, cinquième Vice-président de l'Assemblée nationale du Niger, représentant le Président, assisté de **Tiémogo Boubacar**, Secrétaire général de cette institution.

Pendant quatre jours, la trentaine de fonctionnaires issus des quatre parlements d'Afrique de l'Ouest ont été formés sur : les usages diplomatiques et protocolaires des institutions de la République ; les règles protocolaires dans le fonctionnement interne des institutions ; la déontologie dans les fonctions de l'administration parlementaire ; les techniques de développement d'un réseau relationnel et professionnel pertinent ; les stratégies de communication officielle et interculturelle ; les préparations des missions officielles dans le pays et à l'étranger ainsi que sur l'organisation des événements et rencontres dans un cadre formel.

En octobre, le Conseil national de Transition du Tchad a également pu bénéficier d'une session de renforcement des capacités des fonctionnaires sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire, grâce au soutien financier de l'OIF.

Plus d'une quarantaine de fonctionnaires ont participé à cette session consacrée à l'organisation du Parlement, aux étapes de la fixation de l'ordre du jour, à la place et aux modalités de l'initiative parlementaire, à l'organisation des examens de loi et à l'appui rédactionnel au travail parlementaire, aux rapports et aux comptes rendus, à la communication institutionnelle des parlements et aux relations publiques et à l'importance du numérique dans le processus de transformation, de célérité et de modernisation du travail parlementaire.

Epainete Djangrang Sendé, cinquième Vice-président du Conseil national de Transition du Tchad a clos les travaux de la formation et a présidé la cérémonie de remise des certificats.



Photo de fin de formation à N'Djamena

DÉCLARATION SUR LA MOBILITÉ

RAPPORTEURS : MADWA NIKA CADET (QUÉBEC)

PIERRE-YVES LUX (BELGIQUE/COMMUNAUTÉ FRANÇAISE/WALLONIE-BRUXELLES)

Réunie en Session plénière à Tbilissi en juillet 2023, l'APF a retenu pour thème de son débat général annuel « la mobilité citoyenne dans l'espace francophone », afin de recueillir le témoignage d'experts et de ses parlements membres sur un sujet qui, bien que crucial, a encore été trop peu exploré par les institutions de la Francophonie.

Constatant que de nombreux freins subsistent pour faire progresser la circulation des personnes dans les pays de la Francophonie et résolu à faire de la Francophonie un espace de mobilité plus intégré, les parlementaires de l'APF ont solennellement exprimé leur intention de mener un plaidoyer sur ce sujet à court et moyen terme, avec notamment le Sommet de la Francophonie de 2024 en ligne de mire.

C'est la raison pour laquelle ils ont adopté, à l'unanimité, une Déclaration contenant entre autres propositions :

- la mise en place d'un traitement spécifique des demandes de visas émanant des ressortissants de pays francophones ;
- la création d'un Erasmus+ francophone ;
- l'introduction de bourses de mobilité étudiante dans la Francophonie ;
- la facilitation de la circulation des étudiants, des apprenants et formateurs ;
- la reprise d'un programme de volontariat francophone ;
- la bonification des programmes jeunesse francophones.

Madwa Nika Cadet (Québec) et **Pierre-Yves Lux** (Belgique/

Communauté française/Wallonie-Bruxelles) ont été désignés rapporteurs au titre du Réseau des jeunes parlementaires, pour coordonner la réalisation de ce plaidoyer. Ils sont ainsi amenés à collecter toutes les informations utiles pour formuler des propositions visant à améliorer la circulation des personnes dans la Francophonie.

En outre, le 19 octobre, une circulaire du Délégué général a été envoyée aux sections sollicitant les Présidents de sections afin qu'ils désignent un ou plusieurs parlementaires « référents » pour accompagner les rapporteurs dans leurs travaux.

FORMATION À DESTINATION DES AGENTS DES ASSEMBLÉES PARLEMENTAIRES

Le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en collaboration avec la Chambre des députés du Luxembourg, a organisé la 4^e édition du séminaire de formation à l'attention des agents des assemblées parlementaires de la Francophonie. Cette formation, soutenue par l'APF, avait pour objectifs de renforcer les compétences des agents, d'actualiser leurs connaissances et d'améliorer l'efficacité ainsi que l'efficience de leur travail et services rendus en faveur de leur institution parlementaire.

Plus de 70 fonctionnaires ont bénéficié de cette formation.

PROGRAMME INTERNATIONAL COURT SUR L'ORGANISATION DU TRAVAIL PARLEMENTAIRE (PIC)

Depuis 1997, l'APF participe au Programme international court sur l'organisation du travail parlementaire (PIC/OTP). Cette formation certifiante s'adresse à des fonctionnaires parlementaires sélectionnés par l'APF et les ambassades de France. Plus de 700 auditeurs venant d'une septantaine de pays différents en sont diplômés depuis sa création.

Pour 2023, le Bureau de l'APF, avec le soutien de l'OIF, a de nouveau consenti à maintenir un budget permettant la prise en charge du transport et de l'hébergement à Paris d'une douzaine d'auditeurs à cette nouvelle édition du PIC/OTP. Ainsi, onze auditeurs, issus de l'Arménie, du Bénin, du Cambodge, de la Côte d'Ivoire, du Liban, de Madagascar, du Monténégro, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Vanuatu ont été retenus par l'APF.

Le programme, portant sur le thème général du parcours de la loi, comprenait une trentaine de sessions de formation animées par des praticiens de l'administration parlementaire, sur des sujets comme le bicamérisme et la navette, la place et les modalités de l'initiative parlementaire, le rôle des commissions, l'évaluation de la loi de finances, l'examen en séance publique ou encore la valorisation des travaux du Parlement.



Les auditeurs du PIC à l'Assemblée nationale française

PREMIER CORPUS LÉGISLATIF : LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

L'APF et l'Institut de la Francophonie pour le Développement durable (IFDD) travaillent à l'élaboration d'un projet d'accompagnement des parlements francophones dans la mise en oeuvre de l'Accord de Paris sur le climat. Ce projet, validé par le Bureau de l'APF de Libreville, en janvier 2022, fixe comme objectif de concevoir une boîte à outils juridique, appelée « corpus législatif », dont l'objectif est d'appuyer les efforts des parlements francophones en matière de lutte contre les changements climatiques, en identifiant de bonnes pratiques législatives et réglementaires.

Stéphanie Reiche-de Vigan, enseignante-chercheur, experte en droit comparé de l'environnement, a identifié les législations et bonnes pratiques de 43 pays membres de l'APF. Cette première partie du travail a permis d'élaborer un dossier comprenant des outils, documents, lois et bonnes pratiques référencés dans une note technique d'une cinquantaine de pages établissant un état des lieux des législations dans les États francophones.

Dans une deuxième partie, l'experte a mené plusieurs entretiens individuels afin de valider les informations recueillies.

Dans un troisième temps, elle a conçu une boîte à outils constituée d'un *modus operandi* pratique à destination de tout parlement désireux d'élaborer une loi climat pertinente et efficace.

Ce travail achevé fera l'objet d'une présentation lors du Bureau de janvier 2024.

L'AXE 2

EN CHIFFRES



149

FONCTIONNAIRES
formés



80*

CERTIFICATS
attribués



RÉSOLUTION
adoptée



CORPUS LÉGISLATIF
en cours d'élaboration



DÉCLARATION
sur la mobilité

* sur les 86 fonctionnaires ayant participé à une formation certifiante



Axe 3

RENDRE L'ESPACE FRANCOPHONE PLUS ATTRACTIF AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS

RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES

PRÉSIDENTE : CHANTAL SOUCY (QUÉBEC)

En parallèle à la réunion de la Commission des affaires parlementaires, le Réseau des femmes parlementaires se réunissait également à Rabat (Maroc) à l'invitation de **Rachid Talbi Alimi**, Président de la Chambre des Représentants et Vice-président de l'APF.

Pour sa première réunion en qualité de Présidente du Réseau, **Chantal Soucy** (Québec) a salué la présence des élues venues d'une vingtaine de Parlements, issus des quatre régions de l'APF.

Les travaux du Réseau ont débuté par l'audition de **Leïla Rhiwi**, Représentante d'ONU Femmes basée à Rabat, sur l'égalité des femmes et des hommes devant la loi. Les membres du Réseau ont entendu **Ben-Nasar Boularbah** sur la budgétisation sensible au genre, une pratique ancrée au ministère des finances du Maroc depuis 2013.

Marie-France Lalonde (Canada) a présenté son rapport enrichi des apports de plusieurs sections membres sur l'accès aux produits en menstruels, mythes et stéréotypes.

Gloria Carrera, experte des Nations unies sur les violences faites aux femmes pendant les conflits armés, a échangé avec les membres du Réseau. Cette discussion constitue la première étape du rapport sur le sujet qui sera dirigé par la Présidente du Réseau. Par ailleurs, les sections québécoise, canadienne et belge ont présenté la structure du Comité, du forum et du Réseau des femmes de leurs parlements respectifs afin de permettre à la Chambre des conseillers du Royaume du Maroc de s'en inspirer, en vue de sa création

À l'occasion de la 48^e Session du Parlement géorgien, **Shalva Papuashvili**, et en amont de la 48^e Session qui se tenait à Tbilissi, le Réseau des femmes parlementaires de l'APF s'est réuni le 5 juillet 2023 sous la présidence de **Chantal Soucy** (Québec). Cette rencontre a rassemblé plus de 50 parlementaires représentant plus de 25 sections de l'APF.

Trois projets de rapports ont été examinés au cours de la réunion.

Le premier, porté par la présidente du Réseau, concerne la protection des femmes et des filles dans les conflits armés, plus précisément les violences sexuelles que subissent ces dernières. À ce sujet, les membres du Réseau ont pu entendre **Natalia Voutova**, cheffe du Bureau du Conseil de l'Europe en Géorgie. Cette dernière est intervenue notamment pour présenter des pistes de collaboration réalisables entre les parlements, les Nations unies et les organisations de terrain.

Le deuxième rapport, porté par **Marie-France Lalonde** (Canada), est relatif à l'accès aux produits menstruels et aux mythes et stéréotypes associés aux menstruations. Cette résolution demande notamment aux États et gouvernements de l'espace francophone de mettre sur pied ou de soutenir les initiatives de distribution gratuite de produits d'hygiène menstruelle pour les femmes et les filles vulnérables à la précarité menstruelle, notamment les étudiantes ainsi que les femmes et les filles à faible revenu, sans domicile fixe ou réfugiées. Elle appelle également ces derniers à développer des campagnes de sensibilisation afin de s'assurer que toutes les personnes dans l'espace francophone reçoivent des informations pertinentes et justes au sujet des menstruations et de promouvoir la santé menstruelle des femmes et des filles et de déconstruire les stéréotypes et éliminer les tabous au sujet des menstruations.

Les lignes directrices du dernier rapport ont ensuite été présentée. Celui-ci concernera les mesures règlementaires et législatives contre la traite internationale des personnes dans l'espace francophone et est porté par **Lucille Collard** (Ontario). Il s'agira de favoriser la formation et la sensibilisation des forces de l'ordre et des personnes susceptibles de pouvoir collaborer de près ou de loin dans la lutte contre la traite des personnes ainsi que de contribuer efficacement au processus de rétablissement des personnes survivantes, notamment en leur proposant une aide psychologique et matérielle.

Les membres du Réseau ont ensuite pu entendre les interventions de trois membres de la société civile géorgienne au sujet de la condition des femmes dans le pays. **Elene Tskhvariashvili**, docteur en gestion administrative et professeure-assistante de l'Université de business et de Technologie de Tbilissi, et **Nino Kharazishvili**, doctorante en sciences humaines et sociales et membre du collège doctoral Codfreurcor, sont intervenues pour exposer la situation politique et socio-économique des femmes en Géorgie. Les intervenantes ont notamment souligné le paradoxe entre le cadre juridique existant et la réalité sociétale en matière d'égalité femmes-hommes en Géorgie.

Sur le plan juridique, le pays a accompli de grands progrès en matière d'égalité des sexes. Pour autant, les statistiques nationales mettent en évidence le caractère lacunaire de la mise en œuvre effective des lois et politiques en la matière, notamment dans le monde professionnel en particulier dans la sphère politique et universitaire.

Ketevan Meskhi, qui est à l'initiative d'ateliers artistiques locaux entièrement composés de femmes, est quant à elle intervenue pour évoquer les difficultés que les femmes rencontrent dans le monde de l'entrepreneuriat, des défis

qu'elles doivent surmonter et de la manière dont les femmes changent et font avancer le pays. Ces prises de parole ont été suivies d'un riche échange avec les membres.

« **LE RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES EST UNE FORCE VIVE POUR CONSTRUIRE UN ESPACE FRANCOPHONE INCLUSIF.** »

CHANTAL SOUCY



Les membres du Réseau à Tbilissi

6^e ÉDITION DE L'ATELIER LEADERSHIP

La 6^e édition de l'atelier de leadership pour femmes parlementaires s'est tenue à Bucarest, du 25 au 29 septembre 2023.

L'Atelier mise sur l'optimisation des aptitudes individuelles des femmes parlementaires et l'acquisition des compétences dans la défense des droits des femmes. Le programme comporte des présentations théoriques de niveau universitaire, des exercices pratiques et des séances d'accompagnement.

Des participantes venues du Bénin, de la Bulgarie, du Cameroun, du Canada, de la Côte d'Ivoire, du Maroc, du Québec, de la Roumanie et du Sénégal ont pris part à la formation.

Plusieurs invités prestigieux ont assisté à la séance d'ouverture dont la ministre du travail et de la solidarité sociale de Roumanie, la ministre de la famille, de la jeunesse et de l'égalité des chances, le Secrétaire d'État au ministère des affaires étrangères et l'ambassadeur du Canada en Roumanie. Leurs prises de parole ont porté sur la place des femmes en politique et leur importance en tant qu'agentes de changement.

L'atelier de leadership a pour objectifs principaux d'outiller les parlementaires afin de renforcer leur leadership, d'explorer le concept d'intelligence émotionnelle et renforcer les capacités des participantes, de donner des outils aux participantes afin de mieux maîtriser leur communication politique, de comprendre la condition des femmes en

Roumanie et d'échanger sur des thématiques liées à l'égalité femmes-hommes dans chacun des États des participantes.





SÉMINAIRE AU KOSOVO

Le Réseau des femmes parlementaires, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, a organisé le tout premier séminaire parlementaire à Pristina depuis que la section kosovare est devenue membre associé de l'APF.

Une délégation de parlementaires présidée par **Chantal Soucy** a été accueillie par le Président du Parlement kosovar, **Glauk Konjufca**. Ce séminaire avait pour but de partager les bonnes pratiques d'autres parlements de l'espace francophone sur les moyens qui permettent de rendre un parlement sensible au genre. Premier constat de la délégation de l'APF : la situation positive du Parlement kosovar, qui suit une courbe favorable en matière de représentation féminine.

Pour autant, les députées **Chantal Soucy**, **Nadia El Yousfi** (Belgique) et **Nantarie Toure Aboa** (Côte d'Ivoire) ont rappelé l'importance de dynamiser le Réseau des femmes parlementaires du Parlement kosovar pour mieux faire connaître aux autorités les difficultés spécifiques rencontrées par les femmes et les filles de leur pays. Ce réseau transpartisan, qui a pour objectif de renforcer le poids numérique des femmes sur des questions stratégiques liées aux droits des femmes dans la société kosovare, doit fonctionner avec dynamisme, afin d'accroître le nombre des femmes parmi les postes dirigeants, tant dans les instances administratives du Parlement qu'au niveau politique

L'APF a organisé, en collaboration avec l'Assemblée nationale du Sénégal et avec le soutien financier de l'Organisation internationale de la Francophonie, un séminaire portant sur le leadership politique des femmes, les 16 et 17 octobre 2023, à Dakar.

Le séminaire, qui a réuni plus de 80 femmes parlementaires, dont beaucoup de jeunes, a abordé deux thèmes principaux : la représentativité des femmes en politique au Sénégal et la politique cadre de lutte contre le harcèlement psychologique et sexuel au sein des parlements.

Diago Ndiaye, représentante du Réseau francophone pour l'égalité entre les femmes et les hommes, a présenté la situation plutôt exemplaire du Sénégal en matière de représentation des femmes en politique. Elle a néanmoins souligné la nécessité d'une participation effective de celles-ci aux processus de décision et aux postes exécutifs. La répartition des postes du Bureau et des commissions de l'Assemblée nationale en est un bon exemple.

À ce sujet, Mme Ndiaye a identifié plusieurs obstacles au leadership des femmes, notamment le faible niveau d'instruction des femmes (60 % des femmes au Sénégal sont analphabètes), le manque de ressources, les préjugés liés à la fonction politique et le manque d'accompagnement au cours des campagnes électorales et pendant l'exercice des mandats.

Fatimata Kane Sar a présenté le projet d'ONU Femmes qui accompagne les femmes candidates dans l'élaboration et la concrétisation de leur projet politique. La présidente du Conseil sénégalais des femmes (COSEF), **Rokhiatou Gassama**, a insisté sur l'éducation et la formation des filles et des femmes qui sont un préalable indispensable à leur autonomisation. Elle a également appelé au renforcement de la formation politique et citoyenne des femmes et des filles. **Fatou Sow Ndiaye**, coordinatrice du réseau des femmes rurales du Sénégal a spécifiquement demandé la prise en considération des spécificités du milieu rural. En effet, 59 % de la population sénégalaise vit dans le monde rural et doit faire face à un très faible niveau de revenus. La lutte contre les mariages précoces permettrait de maintenir les jeunes filles à l'école et de leur assurer une formation nécessaire à leur émancipation.

Sira Ndiaye et **Aissatou Sow Diawara**, Vice-présidentes de l'Assemblée nationale du Sénégal, ont ensuite présenté la situation des femmes au sein de l'Assemblée.

Enfin, les deux représentantes du Parlement francophone régional des Jeunes (PFRJ), **Rebecca Diaz** et **Marie-Bérénice Thiemon**, ont partagé leur expérience du Parlement francophone régional des jeunes qui s'est tenu au Bénin en juillet 2023.

À l'issue de ce séminaire, des recommandations ont été adoptées à l'attention du gouvernement sénégalais :

- lutter efficacement contre l'analphabétisme ;
- agir en faveur d'une autonomisation des femmes et des filles ;
- lutter contre les mariages et les maternités précoces ;
- instaurer des mesures structurantes pour les filles mères

afin qu'elles puissent poursuivre leurs études ;

- poursuivre une effectivité des droits des femmes ainsi que de la loi sur la parité absolue ;
- revoir le financement des campagnes électorales afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir se porter candidat ;
- favoriser une solidarité absolue entre les femmes parlementaires pour les matières qui les concernent ;
- prendre en considération les spécificités du milieu rural dans les politiques menées en faveur des droits des femmes ;
- renforcer les compétences des candidates et des élues, notamment en favorisant l'échange des bonnes pratiques et en accompagnant les élues dans l'exercice de leur mandat ;
- soutenir les actions de la société civile en faveur des droits des femmes et des filles ;
- soutenir la diffusion de campagnes de sensibilisation pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la déconstruction des rôles prédestinés dans la société et le foyer.



Chantal Soucy et Amadou Mame Diop, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal

SÉMINAIRE AU TOGO

Au cours d'un double séminaire, l'APF, en collaboration avec l'Assemblée nationale du Togo, a organisé une session de renforcement des capacités des députés sur « les politiques publiques en faveur de la jeunesse », du 6 au 9 novembre 2023, à Lomé.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par **Djossou Semondji**, Président de la commission des finances, représentant la Présidente de l'Assemblée nationale togolaise, en présence de **Tran Thi Hoang Mai**, représentante de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest.

Les interventions ont porté sur : la place et le rôle de la jeunesse dans la construction d'une société démocratique; le programme jeunesse de la Francophonie ; les politiques publiques en faveur de la jeunesse, enjeux et orientations au Togo ; l'évaluation des politiques publiques en faveur de la jeunesse ; le rôle des parlementaires dans l'évaluation des politiques publiques en faveur de la jeunesse.

Atchrimi Tossou, enseignant-chercheur, **Pamela Akplogan**, Cheffe de l'Unité jeunesse, sport et citoyenneté de l'OIF, **Anala Arime Telata**, directeur de l'emploi des jeunes au ministère de la jeunesse Togo et **Issif Sylla**, expert-économiste développement, sont intervenus pour encourager les parlementaires à accorder plus de place à la question de la représentation de la jeunesse dans leurs travaux.

RÉSEAU DES JEUNES PARLEMENTAIRES

PRÉSIDENT : PASCAL SAWA (NOUVELLE-CALÉDONIE)

Le Réseau des jeunes parlementaires de l'APF s'est réuni les 2 et 3 mai 2023 sur le campus de l'Université Senghor, à Alexandrie, sous la présidence de Pascal Sawa (Nouvelle-Calédonie), à l'invitation du recteur de l'Université Senghor, **Thierry Verdel**.

Les membres du Réseau ont effectué le suivi de leurs trois rapports en cours. À cet égard, ils ont tout d'abord entendu la présentation du rapporteur Europe, **Pierre-Yves Lux** (Belgique), concernant le rapport de la section belge portant l'innovation démocratique au XXI^e siècle. Puis ils ont auditionné le Garant des commissions délibératives du Parlement bruxellois et du Parlement francophone bruxellois, **Stéphane Vansantvoet**, qui leur a présenté le fonctionnement des commissions délibératives des parlements bruxellois.

Le Réseau a continué le suivi de ses rapports en cours en visionnant un message vidéo de la Première Vice-présidente du Réseau, **Elsa Schalck** (France), puis en entendant une présentation de **Christine Lavarde** (France), concernant le rapport de la section française portant sur l'accès à la parentalité des jeunes femmes et hommes politiques. Ils ont aussi poursuivi leurs travaux d'élaboration du guide de bonnes pratiques à destination des (futurs) jeunes parlementaires, notamment en décidant d'ajouter de nouveaux chapitres de ce dernier.

Les membres du Réseau ont en outre entendu une présentation du diplomate égyptien **Ahmed Amin** portant sur les résultats de la 27^e Conférence des Nations unies sur



le climat (CdP 27) qui a eu lieu à Charm el-Cheikh (Égypte) en novembre 2022. Ils ont ensuite entendu deux présentations de la Professeure d'égyptologie et de civilisation de l'Égypte ancienne, **Gihane Zaki** (Égypte), portant, d'une part, sur la restitution des oeuvres d'art en Égypte et, d'autre part, sur le système juridique de l'Égypte antique à nos jours. Ils ont enfin entendu une présentation du Président du groupe parlementaire d'amitié Égypte-France, **Hany Neamatalla** (Égypte), portant sur la vie parlementaire en Égypte et sur la place de la Francophonie dans ce pays.

Par ailleurs, les membres du Réseau ont auditionné la Représentante de l'Égypte lors du 9^e Parlement francophone des jeunes, **Malak Shafei**. Celle-ci a notamment présenté aux membres du Réseau la dernière édition de cet événement, qui s'est tenu à Tirana (Albanie) du 25 au 31 juillet 2022, ainsi que les quatre résolutions adoptées par les participants.

À Tbilissi, en marge de la 48^e Session, le Président de l'APF, **Francis Drouin**, a officiellement ouvert les travaux de la réunion en prononçant un discours sur la jeunesse de l'espace francophone et sur le rôle des jeunes parlementaires francophones.

Les participants ont ensuite été informés des activités menées par les membres du Réseau au cours des six derniers mois grâce à l'intervention de la nouvelle rapporteure Amérique, **Madwa-Nika Cadet**, qui leur a présenté le rapport synthétique d'activité du Réseau.

Lors du suivi des rapports en cours, les membres du Réseau ont adopté le rapport final ainsi que le projet de résolution du Rapporteur Europe du Réseau, **Pierre-Yves Lux**, portant sur les processus délibératifs comme source d'enrichissement

de la démocratie représentative.

Au cours de leurs travaux, les jeunes parlementaires ont également procédé à l'audition de deux expertes internationales francophones. Ils ont d'abord auditionné la Cheffe du Département des relations internationales du ministère géorgien de la culture, des sports et de la jeunesse, **Shorena Tsitsagi**, qui leur a décrit le rôle des jeunes dans le processus de prise de décisions en Géorgie. Puis ils ont auditionné la directrice, conseils et conformité du Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique du Canada, **Lyne Robinson-Dalpé**, qui leur a expliqué l'importance de l'éthique et de la déontologie parlementaires pour les jeunes élus.

Par ailleurs, le Réseau a décidé de mener des actions concrètes au bénéfice des jeunes de l'espace francophone en marge des réunions. Ils ont également évoqué l'idée de concevoir, en collaboration avec l'Université Senghor à Alexandrie (Égypte), une nouvelle formation visant à renforcer les capacités des jeunes parlementaires.



Salle Atadiba →
← Salles Acacia, Oregon, Ibéne et Cédre
→ Centre de la culture

Première édition du Parlement francophone régional des jeunes

PARLEMENT FRANCOPHONE RÉGIONAL DES JEUNES

L'APF, avec le soutien de l'OIF, de l'Assemblée nationale du Bénin et de son Président, **Louis Gbèhounou Vlavounou**, également membre du Bureau de l'APF, a organisé la première édition du Parlement francophone régional des jeunes (PFRJ) du 17 au 23 juillet, au Bénin.

Cette simulation parlementaire – inspirée du Parlement francophone des jeunes (PFJ) qu'organisent tous les deux ans l'APF et l'OIF depuis 20 ans – a réuni 36 francophones, âgés de 18 à 25 ans, venant du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, de la Gambie, du Ghana, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal, du Tchad et du Togo.

Répartis en deux commissions, les participants ont discuté de deux thématiques propres à la sous-région de l'Afrique de l'Ouest : « l'égalité d'accès des filles et des garçons à l'éducation » et « les réponses de la jeunesse face à l'extrémisme violent et au terrorisme ».

Lors de l'ouverture des travaux, le Président de l'Assemblée nationale du Bénin a exprimé sa joie et sa fierté de voir ces jeunes francophones réunis à Cotonou. M. Vlavounou a rappelé aux participants l'importance des thématiques abordées lors de ce Parlement francophone et les a invité à saisir cette occasion pour développer leurs connaissances sur le parlementarisme, apprendre des uns des autres et s'engager activement sur l'éducation et la lutte contre l'extrémisme violent.

Réunis en plénière dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale du Bénin, sous la présidence du Délégué général de l'APF,



« QUELLE JOIE DE VOIR RÉUNIS ICI, À COTONOU, LE CŒUR DE LA JEUNESSE FRANCOPHONE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. »

LOUIS GBÈHOUNOU VLAVONOU

Bruno Fuchs, les jeunes ont procédé à l'adoption des deux résolutions qui seront transmises aux parlementaires de l'APF lors de la prochaine Assemblée régionale Afrique, qui se tiendra début 2024.

Enfin, ils ont désigné **Sali Touré** de la Côte d'Ivoire et **Ange-Mario Aouga** du Bénin représentants de cette première édition. Mme Touré et M. Aouga sont désormais chargés de mener un plaidoyer sur les résolutions.

En marge du Parlement, les jeunes ont été initiés à l'art oratoire grâce à un concours d'éloquence qui a pris la forme d'un débat parlementaire.



COMMISSION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

PRÉSIDENTE : ANGÉLIQUE NGOMA (2016-2023)

La Commission des affaires économiques, sociales et environnementales s'est réunie à Québec les 24 et 25 mai 2023.

La Commission a débattu des thèmes des changements climatiques, de la transition énergétique et de la sécurité et la souveraineté alimentaire. Elle a examiné le rapport sur le suivi des négociations commerciales internationales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Elle a également procédé à l'audition de plusieurs experts du Gouvernement du Québec sur les questions des changements climatiques, des enjeux de sécurité alimentaire et de biodiversité.

Les membres de la Commission ont également entendu une communication de la Directrice de l'Institut francophone du développement durable (IFDD).

À Tbilissi, en marge de la Session, la Commission a longuement échangé sur le projet de corpus législatif sur le changement climatique qui devrait voir le jour en 2024. Les membres ont également discuté de l'économie solidaire et sociale ainsi que de la souveraineté et de la sécurité alimentaire dans les pays de l'espace francophone.

La Commission a adopté deux résolutions : l'une sur la transition énergétique, une autre sur l'impact des changements climatiques sur les territoires insulaires, côtiers et riverains



SÉMINAIRE SUR L'EAU

À l'initiative de l'APF et de l'Assemblée nationale du Sénégal, avec le soutien de l'Agence française de développement (AFD), un séminaire parlementaire régional sur la sécurité de l'eau pour la paix et le développement a eu lieu les 18 et 19 octobre à Dakar (Sénégal).

Les échanges ont eu lieu en prélude de la 10^e édition du forum mondial de l'eau qui se tiendra à Bali, en 2024. Le président de l'Assemblée nationale, **Amadou Mame Diop**, a présidé la cérémonie d'ouverture du séminaire. Il s'est réjoui de l'implication des parlementaires dans les débats et les problématiques de la gestion des ressources en eaux. Il s'est dit honoré que l'Assemblée nationale du Sénégal puisse servir de cadre de réflexion sur le thème et que les parlementaires puissent saisir l'opportunité de ce séminaire pour formuler des recommandations pertinentes.

L'objectif de ce séminaire était de permettre aux experts et aux parlementaires sénégalais et leurs homologues d'Afrique venus de neuf pays d'Afrique central et de l'Ouest d'échanger et d'essayer d'apporter des réponses face à ce problème commun.

Pour rappel, 40 % des personnes vivant dans le monde n'ont pas accès à une eau courante et 70 % n'ont pas accès à l'assainissement de base. Ces chiffres, soulignés par les experts présents à Dakar, ont suscité l'intérêt des parlementaires participants au séminaire qui ont compris l'importance d'accorder une place centrale aux questions liées à l'eau et à l'assainissement dans les allocations budgétaires.

Nantarie Touré (Côte d'Ivoire), représentante de la Commission des affaires économiques sociales et environnementale de

l'APF, a exprimé son enthousiasme et sa reconnaissance en signalant la véritable dynamique qui s'est mise en place en Afrique de l'Ouest depuis le 9^e Forum mondial sur l'eau qui a permis à de nombreux parlementaires de la sous-région de s'emparer de la question.

Durant leur séjour à Dakar, les parlementaires ont visité des infrastructures de production et de distribution d'eau à Dakar. Cette initiative avait pour objectif de montrer aux parlementaires de la Région Afrique de l'APF des projets de gestion des ressources hydriques en zone urbaine dont l'AFD est un partenaire actif.

L'Afrique est connue pour être parmi les zones du monde les plus vulnérables face aux enjeux liés à l'eau. La vulnérabilité des écosystèmes, les faiblesses dans les aménagements des territoires, de l'insécurité et de l'instabilité constituent autant d'éléments qui la fragilisent. Tous les parlementaires africains présents à Dakar se sont mis d'accord sur la nécessité d'une véritable synergie d'actions des États, de la société civile, des partenaires au développement, pour faire face aux difficultés liées à la disponibilité et la qualité des ressources en eau.

SÉMINAIRE BRAZZAVILLE

Organisé par l'APF, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie, au bénéfice des parlementaires congolais, le séminaire portant sur la "Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)" s'est déroulé les 7 et 8 décembre 2023 à l'Assemblée nationale du Congo.

La ZLECAf et l'espace francophone entretiennent des liens étroits du fait de la convergence de leurs objectifs et de leur engagement en faveur de la coopération économique et politique en Afrique. Plusieurs pays francophones sont signataires de la ZLECAf, renforçant ainsi leur implication dans cette initiative majeure. En effet, la ZLECAf a le potentiel d'accroître les opportunités d'emploi et de revenus, contribuant ainsi à élargir les perspectives pour tous les Africains.

L'objectif sous-jacent à ce séminaire était d'informer et de sensibiliser les parlementaires congolais et guinéens sur leur rôle crucial dans la mise en œuvre des instruments juridiques, permettant ainsi à la ZLECAf de s'intégrer dans le cadre juridique national et d'influencer les économies de ces nations.

Ce séminaire a bénéficié de l'expertise de l'économiste et expert consultant des Nations unies sur la ZLECAf au Congo, **Martial Ze Belinga**, ainsi que du Professeur **Sylvestre Ossiala**. De plus, l'intervention d'**Alain Bayeni**, directeur du commerce au ministère du commerce congolais, a apporté un éclairage précieux aux parlementaires sur les enjeux de la mise en œuvre de la ZLECAf au Congo.

Le séminaire parlementaire de Brazzaville avait pour objectif spécifique de permettre aux parlementaires francophones de saisir les principaux aspects de l'Accord, ses objectifs et ses avantages. Il leur a également donné l'opportunité d'analyser les secteurs clés qui pourraient bénéficier de la ZLECAf et de réfléchir aux ajustements nécessaires pour exploiter ces opportunités.

Une réflexion approfondie sur le rôle crucial des parlementaires dans le suivi, la supervision et l'orientation des politiques liées à la ZLECAf a été menée. Angélique Ngoma, députée de l'Assemblée nationale de Transition du Gabon et ancienne Présidente de la Commission des affaires économiques, sociales et environnementales de l'APF, a suggéré la création d'un comité interparlementaire chargé du suivi de la ZLECAf. **Khalil El Bernoussi**, spécialiste des programmes à l'OIF, a également souligné le rôle clé de la Francophonie dans la mise en œuvre de la ZLECAf.



Séminaire à Brazzaville

« **LE PLUS IMPORTANT EST DANS LA DYNAMIQUE, LE CHANGEMENT STRUCTUREL QUI PEUT AMENER LES ÉCONOMIES, PARCE QU'ELLES SONT APPELÉES À ÊTRE INTERDÉPENDANTES, À TRANSFORMER LEURS RELATIONS DE PRODUCTION. »**

MARTIAL ZE BELINGA

LES DÉMARCHES D'ADHÉSION EN COURS

Les 29 et 30 mars 2023, une délégation de l'APF, conduite par **Jean-Charles Luperto**, s'est rendue à Chypre, à l'invitation d'**Annita Demetriou**, Présidente du Parlement chypriote, pour y effectuer une mission exploratoire en vue d'une adhésion à l'APF en 2024.

Au cours de son déplacement en Angola, à l'occasion de la 147^e Assemblée générale de l'UIP, le Délégué général a pu échanger avec **Carolina Cerqueira** qui lui a exprimé sa volonté de faire adhérer le Parlement angolais à l'APF.

Ces deux Parlements pourraient rejoindre l'APF en juillet 2024 à l'issue de la 49^e Session qui se tiendra à Montréal.



Jean-Charles Luperto à Chypre



Bruno Fuchs et Carolina Cerqueira

L'AXE 3

EN CHIFFRES



30

PARLEMENTS
ont été impliqués
dans le programme
de coopération*



300

PARLEMENTAIRES
ont bénéficié
des actions de
coopération

36



JEUNES
ont participé à la
première édition
du Parlement
francophone des
jeunes

517



HEURES CUMULÉES
de séminaires,
formations et autres
activités dispensés en
2023.

* Un Parlement impliqué dans le programme de coopération est un Parlement ayant accueilli et bénéficié d'une ou plusieurs actions de coopération, ayant fait participer un ou plusieurs parlementaires ou fonctionnaires à des actions ou ayant hébergé une action de coopération.

ՅԵՃՃԻՄՅՐԿՈՒՆ ԵՎՅԵՃՃԻՄՅՐԿՈՒՆ 48-Յ ՆՆՆՈՒ
48th SESSION DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE LA
FRANCOPHONE (APF)

Հոկտեմբեր 2023
Երևան, Հայաստան



Axe 4

CONSOLIDER LES FONDAMENTAUX CARACTÉRISTIQUES DE L'APF



BUREAU DE PAPEETE

PRÉSIDENT : FRANCIS DROUIN (CANADA)

À l'invitation de l'Assemblée de Polynésie française et de son Président **Gaston Tong Sang**, le Bureau de l'APF s'est réuni les 30 et 31 janvier 2023 à Papeete. Présidée par **Francis Drouin** (Canada), cette réunion a rassemblé une trentaine de parlementaires francophones issus des cinq continents.

Après la présentation du député français **Bruno Fuchs**, Délégué général de l'APF, le Bureau a fixé les orientations pour son prochain cadre stratégique 2023-2027, fondé sur trois piliers : utilisation et rayonnement de la langue française ; promotion de la démocratie, de l'État de droit, des droits des personnes et de la paix ; Francophonie de demain.

Au titre de ce dernier pilier, le Bureau a souhaité renforcer l'action de l'APF en faveur de la jeunesse, en organisant notamment un tout premier Parlement francophone régional des jeunes en Afrique en 2023.

Il a par ailleurs fait avancer le projet de corpus législatif sur les changements climatiques, afin de fournir des éléments de droit comparé aux parlements francophones s'appêtant à légiférer sur ce sujet.

Les membres du Bureau ont passé en revue les situations politiques dans l'espace francophone et échangé à propos de la mission de bons offices parlementaires qui s'était tenue au Cambodge en décembre 2022. Après avoir étudié le rapport de la mission, ils ont décidé de lever la mise sous alerte de la section cambodgienne.

Puis ils ont pris acte de la suspension de facto du Parlement haïtien, qui, depuis le 9 janvier, ne compte officiellement plus aucun représentant élu. Sur proposition du Délégué régional Amérique, le député de l'Ontario **Stéphane Sarrazin**, les membres du Bureau ont adopté une déclaration sur la situation dans ce pays, faisant part de leur préoccupation et de leur disponibilité à accompagner les efforts visant à créer les conditions nécessaires au rétablissement des instances démocratiques haïtiennes.

Le Bureau a également auditionné l'Administrateur de l'OIF, **Geoffroi Montpetit**, ainsi que le président de l'Association des secrétaires généraux des parlements francophones, **Siegfried Peters**.

Enfin, il a approuvé la poursuite des démarches en vue de l'adhésion de la Rada ukrainienne à l'APF comme observateur, ainsi que celles visant au changement de statut du Parlement géorgien, d'observateur à section associée. Ce dernier a par ailleurs été retenu par le Bureau afin d'accueillir la 48^e Session de l'APF, à Tbilissi.



Le Bureau réuni à Papeete

48^E ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

PRÉSIDENT : FRANCIS DROUIN (CANADA)

À l'invitation du Président du Parlement de Géorgie, **Shalva Papuashvili**, l'APF a réuni son Assemblée plénière à Tbilissi (Géorgie) les 7 et 8 juillet 2023. Il s'agissait de la première Session organisée à la fois en Europe orientale et dans un Parlement dont le français n'est pas la langue de travail.

Présidée par **Francis Drouin**, député (Canada), Président de l'APF, cette 48^e Session – placée sous le thème de la mobilité citoyenne dans l'espace francophone – a réuni près de 200 participants issus de 40 sections de l'APF et des cinq continents. Ces derniers ont adopté à l'unanimité une Déclaration sur la mobilité citoyenne, tendant entre autres à mettre en place un traitement spécifique des demandes de visas émanant des ressortissants de pays francophones.

En amont de l'Assemblée plénière, le Bureau s'est réuni le 4 juillet, toujours sous la présidence de **Francis Drouin**. Lors de cette réunion, le Délégué général, **Bruno Fuchs**, a présenté son rapport d'activité ainsi que le projet de cadre stratégique 2023-2030, qui définit les axes prioritaires de l'institution : renforcer la diplomatie parlementaire, apporter une valeur ajoutée à l'espace francophone en incitant les parlements à la création de normes législatives, et rendre l'APF plus opérationnelle, efficace, écoresponsable et transparente.

Après les travaux des quatre commissions et des deux réseaux, les délégations ont assisté à la cérémonie officielle d'ouverture, au cours de laquelle **Shalva Papuashvili**, **Irakli Garibachvili**, Premier ministre de Géorgie, et **Francis Drouin** se sont exprimés. Les participants ont également échangé

avec la Secrétaire générale de la Francophonie, **Louise Mushikiwabo**, sur les priorités de la Francophonie, en particulier la résolution des crises politiques, l'inclusivité dans l'espace francophone, la coordination stratégique entre l'APF et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), et enfin la garantie du droit à la souveraineté alimentaire.

L'APF a adopté de nouveaux Statuts, qui confirment la volonté des parlementaires d'accroître l'influence politique de l'institution.

En outre, ont été prises deux décisions fortes au regard de la situation sécuritaire en Europe orientale et dans le Caucase : l'adhésion de la Rada ukrainienne à l'APF en tant qu'observateur et l'adoption d'une résolution en faveur du retour à la pleine souveraineté de la Géorgie sur ses territoires occupés d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud.

Les parlementaires ont adopté une série d'autres résolutions, portant sur : la promotion et l'usage du français ; sport et Francophonie ; l'adhésion de l'APF aux « Principes communs en matière d'assistance aux parlements » ; l'impact des changements climatiques sur les territoires insulaires, côtiers, et riverains ; la transition énergétique ; la promotion du choix des filières d'éducation pour les filles ; l'accès aux produits menstruels et les mythes et stéréotypes associés aux menstruations ; les processus délibératifs comme source d'enrichissement de la démocratie participative.

En marge de la Session, la Présidente de Géorgie, **Salomé Zourabichvili**, le Premier ministre, **Irakli Garibachvili**, la Vice-première ministre, **Thea Tsouloukiani**, le Président de la section géorgienne de l'APF, **David Songulashvili** ainsi que **Mzago Dokhtourichvili**, professeure de français, se sont vu décorés de l'Ordre de la Pléiade et du dialogue des cultures.

« CETTE 48^E SESSION NOUS DONNE L'OCCASION D'ÉTENDRE LES FRONTIÈRES POLITIQUES ET CONCEPTUELLES DE LA FRANCOPHONIE. »

FRANCIS DROUIN



Francis Drouin

COMMISSION DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PRÉSIDENT : LAURENT WEHRLI (SUISSE)

À l'invitation des Présidents du Sénat et de la Chambre des communes du Parlement canadien, les honorables **George Furey** et **Anthony Rota**, ainsi que du Président de l'APF, **Francis Drouin** (Canada), la Commission de l'éducation, de la culture et de la communication s'est réunie à Ottawa les 24 et 25 avril 2023.

Dans son discours d'ouverture, M. Drouin a indiqué sa « fierté de recevoir les délégués sur cette terre de diversité culturelle et d'hospitalité qu'est le Canada ».

La Commission a profité de son passage au Canada pour explorer des sujets et thématiques qui tiennent à cœur à la section hôte et qui trouvent des échos dans la Francophonie. Les sujets suivants ont été abordés : les formations offertes aux nouveaux arrivants au Canada afin qu'ils apprennent le français ; l'éducation en français en contexte minoritaire ; l'importance de développer le français oral, l'étude et l'enseignement en français.

Lors de ses travaux, la Commission a aussi entendu **Nivine Khaled**, directrice de la langue française et de la diversité des cultures francophones à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) ; venue présenter la Déclaration sur la langue française dans la diversité linguistique de la Francophonie, adoptée au Sommet de Djerba en novembre 2022.

Les membres de la Commission ont également entendu **Daniel Baril**, président du Conseil d'administration de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie et directeur général de l'institut de coopération pour l'éducation des adultes.

Rebecca Mackenzie, directrice générale associée par intérim de l'Association des musées canadiens (AMC), entendue par visioconférence, est venue présenter le rapport sur l'application de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) dans les musées canadiens. Elle a abordé notamment la question de la restitution des biens culturels, qui fait l'objet d'un rapport de la Commission en cours de rédaction.

En marge de la Session annuelle de l'institution, la Commission s'est à nouveau réunie. Toujours sous la présidence de M. Wehrli, les membres ont passé en revue les projets de rapports en cours notamment ceux sur la protection du patrimoine culturel, l'inclusion en milieu scolaire pour les élèves ayant des besoins particuliers ou encore la restitution des biens culturels spoliés.

La Commission a adopté deux résolutions : l'une sur la promotion et l'usage du français, la seconde sur le sport et la Francophonie.

Le Réseau de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme s'est réuni le 8 décembre par visioconférence. Après avoir auditionné la rapporteure du Réseau, **Iphigénie Mukandera** (Rwanda), les membres de l'instance ont débattu avec **Françoise Vanni**, directrice des relations extérieures et de la communication du Fonds mondial ainsi qu'avec Béchir N'Daw, conseiller principal à ONUSIDA.



38^E ASSEMBLÉE RÉGIONALE AMÉRIQUE

PRÉSIDENT : STÉPHANE SARRAZIN (ONTARIO)

La Région Amérique s'est réunie du 4 au 7 septembre à l'occasion de son Assemblée régionale à Baton-Rouge, en Louisiane. Une quarantaine de participants, dont le président de l'APF, **Francis Drouin**, ont pris part à cette 38^e session réunissant 9 sections (Alberta, Canada, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Louisiane, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ontario, Québec).

En marge de son Assemblée, la Région Amérique a tenu sa Conférence des présidents de sections le 5 septembre. Présidée par la présidente de l'Assemblée nationale du Québec, **Nathalie Roy**, la Conférence des Présidents de section a adopté trois documents présentés par le Délégué régional, **Stéphane Sarrazin** :

- le rapport d'activité du Délégué régional ;
- les orientations stratégiques du prochain plan stratégique de la Région Amérique 2023-2030 ;
- l'échéancier encadrant la révision du Règlement de la Région Amérique.

Les travaux de l'Assemblée ont porté sur l'apprentissage de la langue française et son usage, de l'école à la vie professionnelle. Lors des séances de travail, les membres ont pu échanger, entre autres, avec **Claire-Marie Brisson**, professeure de français à l'Université Harvard, **Michèle Braud**, superviseure des programmes de langues au ministère de l'Éducation de l'État de la Louisiane, **Lawson Ota**, fondateur de Tours by Marguerite et **Mike Huval**, député de St-Martin et président de la Délégation acadienne de l'Assemblée législative de l'État de la Louisiane.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- la renaissance de la langue française à l'école ;
- l'essor du tourisme francophone culturel ;
- le rôle de la politique et de la diplomatie pour la pérennisation de la francophonie dans les Amériques.

Au terme de la plénière, les parlementaires ont adopté trois déclarations, portant respectivement sur la valorisation des langues franco-créolophones, sur la solidarité de la Région Amérique avec les sections de la Région Afrique et, sur la volonté d'implication de la Région Amérique dans les activités de l'APF.

Le 13 mars, la Conférence des présidents de section de la Région Amérique de l'APF s'est réunie en visioconférence. La trentaine de participants, représentant 10 sections, ont discuté de l'élaboration d'un plan stratégique 2023-2027 de la Région Amérique favorisant un espace plus écoresponsable, plus innovant et plus engagé dans la promotion de la démocratie.



À l'occasion de la Journée internationale de la langue française et de la Francophonie 2023, dont le thème était « 321 millions de Francophones, des milliards de contenus culturels », le Secrétariat général de l'APF a privilégié une programmation 100 % numérique.

Pendant une dizaine de jours, les internautes ont pu découvrir les parlementaires d'une manière décalée grâce aux capsules vidéo intitulées « 1 minute, 1 parlementaire ». Ces vidéos d'une durée de 60 secondes ont permis

à **Nathalie Roy** (Québec), **Matthieu Daele** (Belgique/Communauté française/Wallonie Bruxelles), **Alexandre Awassi** (Gabon), **Mars Di Bartolomeo** (Luxembourg), **Françoise Schepmans** (Belgique/Communauté française/Wallonie Bruxelles), **Gusty Graas** (Luxembourg), **Yan Chantrel** (France), **Elsa Schalck** (France) et **Simon-Pierre Savard-Tremblay** (Canada) de faire découvrir d'une manière originale leur vision de la Francophonie parlementaire.

Ce mois de la Francophonie a également été l'occasion d'innover dans le contenu proposé aux communautés de l'APF sur les réseaux sociaux avec la diffusion d'une bande dessinée. Intitulée « la genèse de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie », cette BD, essentiellement pensée pour Instagram, revient en huit vignettes sur la naissance de l'Assemblée.

Francis Drouin, Président de l'APF, a également délivré un message aux parlementaires et aux citoyens francophones de notre espace valorisant l'importance de la médiation et de dialogue dans la diplomatie parlementaire.

Du côté des sections, les 16 et 17 mars, la Roumanie a célébré les 30 ans de son appartenance à la Francophonie institutionnelle. À cette occasion, les membres de la section roumaine, présidée par **Sorin Mihai Cimpeanu**, Vice-président du Sénat de la Roumanie, ont exprimé leur attachement profond à la communauté francophone.

À Bucarest, les 16 et 17 mars, était organisée une conférence pour célébrer l'adhésion de la Roumanie à la Francophonie institutionnelle, sous le haut patronage de **Louise Mushikiwabo**, Secrétaire générale de la Francophonie, et de **Klaus Iohannis**, Président de la Roumanie. D'autres événements se sont tenus, sous l'impulsion de **Sorin Cimpeanu**. Le Bureau de la Conférence des ministres de l'éducation des États et gouvernements de la Francophonie s'est réuni avec notamment, à l'ordre du jour, un échange sur l'éducation au développement durable. **Damien Cesselin**, Secrétaire général de l'APF, est intervenu pour présenter les actions de l'APF dans le domaine du développement durable, notamment à travers sa Commission des affaires économiques, sociales et environnementales, et dans la perspective de la mise en oeuvre d'un corpus législatif sur les changements climatiques.

À Beyrouth, **Amélia Lakrafi**, Vice-présidente de l'APF et présidente déléguée de la section française, a représenté l'APF, le 27 mars 2023, aux célébrations du 50^e anniversaire de l'adhésion du Liban à la Francophonie institutionnelle. Une séance solennelle a été organisée dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, sous la présidence de **Michel Moussa**, président délégué de la section libanaise de l'APF,

représentant le Président de l'Assemblée nationale, **Nabih Berri**. Dans son discours, **Amélia Lakrafi** a rappelé la mémoire de **Charles Helou**, qui, après avoir été chef de l'État, présida l'APF de 1973 à 1979.

Elle a par ailleurs évoqué les différentes dimensions de la crise libanaise – politique, économique, financière, sociale et de gouvernance – les pistes possibles de réforme et le rôle que l'APF est susceptible de jouer pour apporter sa pierre à l'édifice de la stabilisation du pays. Elle a estimé que cet événement contribuera à raffermir les liens entre l'APF et l'Assemblée nationale libanaise, pour que la présente législature marque une étape déterminante dans l'ancrage francophone du Liban.



Amélia Lakrafi au Liban

À l'invitation de l'OIF, l'Assemblée nationale de la République de Macédoine du Nord a organisé un atelier intitulé « J'ai une attitude » dans le cadre d'un Parlement francophone des jeunes proposé à l'occasion du mois de la Francophonie. Cet événement a été organisé par le bureau de la section de l'Assemblée nationale de la République de Macédoine du Nord, en collaboration avec le ministère des affaires étrangères de la République de Macédoine du Nord et l'Institut français de Skopje.

L'objectif de cet événement, qui s'inscrivait dans le cadre du mois dédié à la Francophonie, était de promouvoir la langue et la culture françaises en favorisant leur plus grande présence dans la vie socio-politique du pays.

Lors de la cérémonie d'ouverture, plusieurs personnalités ont prononcé des discours de bienvenue. **Talat Xhaferi**, Président de l'Assemblée nationale de Macédoine du Nord, a souligné l'importance de la coopération et de la communication linguistiques et culturelles, qualifiant cet événement de nouvelle pierre au pont qui relie les peuples et les cultures. **Cyrille Baumgartner**, Ambassadeur de France en Macédoine du Nord, a mis en avant le caractère institutionnel et politique de la Francophonie et a souligné que la langue française était enseignée dans un tiers des écoles. **Abdulla Saliu**, président de la section de la Macédoine du Nord de l'APF, a affirmé que les valeurs de la Francophonie contribuent à maintenir et promouvoir la langue et la culture françaises. Il a également insisté sur le fait que cet événement offrait une excellente occasion d'écouter les réflexions et les besoins des jeunes qui devraient être impliqués dans la vie sociopolitique.

À l'issue de l'activité, les participants ont adopté par acclamation la Déclaration du Parlement francophone des jeunes. Cette déclaration vise à promouvoir la place et le rôle de la langue française dans le système éducatif et l'espace public de la République de Macédoine du Nord.

Enfin, le 15 mars, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a organisé dans son hémicycle une conférence-débat sur le thème : « les relations internationales des parlements, la diplomatie parlementaire, une autre voie(x) ». Après l'introduction de **Rudy Demotte**, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la demi-journée s'est décomposée en trois séquences : le cadre général de la diplomatie parlementaire ; regards croisés sur les institutions et les organisations parlementaires internationales ; échanges avec les membres du Bureau de la section belge de l'APF.

Sont notamment intervenus, par messages vidéos enregistrés, en visioconférence ou sur place, les élus suivants de notre institution : **Bruno Fuchs**, député (France), Délégué général ; **Nathalie Roy**, Présidente de l'Assemblée nationale du Québec, Vice-présidente de l'APF ; **Angélique Ngoma**, députée (Gabon), présidente de la Commission des affaires économiques, sociales et environnementales de l'APF ; **Tilkouété Dah Sansan**, député (Côte d'Ivoire), Délégué régional Afrique de l'APF ; **Philippe Courard**, député et sénateur (Belgique).

29^E ASSEMBLÉE RÉGIONALE AFRIQUE

PRÉSIDENT : FAUSTIN BOUKOUBI (GABON)

À l'invitation de la Section nigérienne de l'APF, la 29^e Assemblée régionale Afrique s'est donc réunie à Niamey, en République du Niger, du 16 au 18 mai.

En présence de seize délégations venues des quatre coins de l'Afrique francophone, la cérémonie d'ouverture a été rythmée par quatre interventions : celles de **Faustin Boukoubi**, Premier vice-président de l'APF, Président de l'Assemblée nationale du Gabon, **Bruno Fuchs**, Délégué général, **Francis Drouin**, Président de l'APF, et, **Seini Oumarou**, Président de l'Assemblée nationale du Niger.

L'Assemblée a échangé sur les thèmes du débat général, notamment :

- les défis de la gouvernance démocratique et de la sécurité en Afrique francophone animé par **Mahaman Tidjani Alou**, enseignant à l'Université Abdou Moumouni du Niger ;
- la sécurité alimentaire à l'épreuve des crises politiques, sociales et économiques présenté par **Mahamadou Aboubacar**, Haut-Commissaire et coordonnateur national des concertations sur les systèmes alimentaires au Niger et
- la protection des écosystèmes forestiers et la lutte contre la désertification en Afrique animé par le colonel **Major Ibro Adamou**, Secrétaire général au ministère de l'environnement du Niger.

Après une présentation des thématiques par les experts, l'Assemblée a entendu des contributions et les expériences de plusieurs pays tout en démontrant l'intérêt irréfutable des thèmes choisis.

Ce point de l'ordre du jour a permis :

- d'encourager, les sections qui ne sont pas à jour de leurs cotisations, à honorer leurs engagements ;
- de prendre acte des réflexions déjà menées sur la mise en place d'un fonds de solidarité de la région Afrique et d'exhorter à transmettre aux sections le projet de texte pour finalisation ;
- de mettre en place un comité de réflexion sur les mécanismes d'attractivité de l'APF dans la Région Afrique, présidé par le Niger et composé des sections du Cameroun, de Djibouti, de Madagascar, du Maroc et du Togo.



CONFÉRENCE DES PRÉSIDENTS DE LA RÉGION AFRIQUE

PRÉSIDENT : FAUSTIN BOUKOUBI (GABON)

À l'invitation de la section ivoirienne de l'APF, la 14^e Conférence des présidents d'Assemblée et de section de la Région Afrique s'est réunie à Abidjan, en Côte d'Ivoire, les 3 et 4 avril.

Dans un premier temps, **Adama Bictogo**, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et Président de la section ivoirienne de l'APF, a souhaité la bienvenue à toutes les délégations qui ont honoré l'invitation d'Abidjan.

À sa suite, **Bruno Fuchs** s'est réjoui de sa participation exceptionnelle à la cérémonie d'ouverture de la Conférence des Présidents de la région Afrique. Il a profité de cette occasion pour présenter les grands chantiers de l'APF, qu'il entend promouvoir avec ses collègues du Bureau, dans le cadre du nouveau plan stratégique 2023-2027.

La présidente de l'Assemblée nationale française, **Yaël Braun-Pivet**, invitée d'honneur de l'Assemblée nationale de Côte ivoire, a relevé son attachement au continent africain, ainsi que son engagement pour la Francophonie, dont l'avenir, selon elle, se situe en Afrique.

Enfin, il est revenu à **Faustin Boukoubi**, Président de l'Assemblée nationale gabonaise, en sa qualité de Premier Vice-Président de l'APF et Président de séance, de prononcer le discours d'ouverture de cette rencontre. M. Boukoubi a rappelé les missions de l'APF, fondées sur la promotion de la paix, la démocratie et l'État de droit.

La Conférence des présidents a été informée par le Délégué régional Afrique, **Dah Sansan Tilkouété**, de la participation des parlementaires africains aux réunions statutaires de l'APF, de l'organisation d'une mission d'information et de contact au Niger, des participations aux réunions internationales, de la réalisation des actions de coopération de l'APF en Afrique et de la tenue d'élections législatives.

Au cours de la Conférence, les situations dans les pays en transition politique et plus généralement d'autres crises de l'espace francophone africain ont été abordées. Après l'examen de ces situations, la Conférence a manifesté sa vive préoccupation face aux crises de toutes natures, encouragé les pays qui présentent une embellie dans la gouvernance démocratique et souhaité le déploiement de missions d'information et de contact dans les pays où l'urgence de la situation l'exige.

INAUGURATION DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le 30 octobre, en présence du Président de la République française, Emmanuel Macron, et de la Secrétaire générale de la Francophonie, Louise Mushikiwabo, Bruno Fuchs a participé à l'inauguration de la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts. Le soir même, il était invité au 64 minutes de TV5MONDE pour parler de l'importance de ce centre pour les 321 millions de francophones.

35^E ASSEMBLÉE RÉGIONALE EUROPE

PRÉSIDENT : JEAN-CHARLES LUPERTO (BELGIQUE/COMMAUNUTÉ FRANÇAISE/WALLONIE-BRUXELLES)

L'Assemblée régionale Europe (ARE) de l'APF s'est réunie, à Athènes, les 6 et 7 novembre. Cette Assemblée a rassemblé 24 sections et plus d'une centaine de participants sous la présidence du Délégué régional Europe, **Jean-Charles Luperto**.

Les travaux avaient pour thème principal « La guerre au cœur de l'Europe : vers la création d'un nouvel ordre mondial ? », décliné en trois panels.

Le premier panel était consacré aux conséquences de la guerre en Ukraine sur l'Europe. Par vidéo, le Président de la Rada, **Rouslan Stefanchouk**, a lancé un nouvel appel pour encourager le maintien de la solidarité envers le peuple ukrainien et pour la défense des idéaux de démocratie, malgré la durée du conflit. À cet égard, des témoignages ont été lus pour rendre compte de la situation que vivent les femmes et les enfants en Ukraine. Au-delà de la situation dramatique dans laquelle ils se trouvent, de nombreux enfants ne sont plus en mesure de suivre une scolarité dans leur langue maternelle. Une perte de culture est donc à craindre.

Le deuxième panel, dédié à « la démocratie face à la guerre : défis, enjeux et faiblesses », a présenté une vision plus théorique de la situation en analysant notamment les possibilités de déclencher ou d'empêcher une guerre qui apparaissent dans les différentes constitutions.

Enfin, le dernier panel, sur « les perspectives d'avenir face à un monde fragmenté : comment instaurer une gouvernance

mondiale plus polycentrique ou uni-multipolaire ? » a questionné l'efficacité et le caractère opérant du Conseil de sécurité de l'ONU en soulignant son inactivité dans la guerre en Ukraine et sa non opérationnalité dans la crise au Moyen orient.

Les parlementaires ont plaidé pour une Francophonie politique et forte, et pas seulement culturelle.

En clôture des débats, une résolution a été adoptée à l'unanimité. Ce texte demande notamment la cessation immédiate de toutes les hostilités, appelle à la fin de toute impunité de tous les pays agresseurs. Il encourage également à veiller à la restauration de la justice internationale dans le respect des normes démocratiques et exhorte les États à respecter l'intégrité territoriale de chacun telle que définie par l'Organisation des Nations unies.

Les membres de l'ARE ont ensuite entendu les rapports des deux autres délégués régionaux : **Dah Sansan Tilkouété** pour la Région Afrique et **Stéphane Sarrazin** pour la région Amérique.



L'Assemblée régionale Europe

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE AU BURKINA FASO

En mars, le Secrétariat général a participé à une mission organisée par l'OIF s'inscrivant dans le cadre de l'accompagnement technique à la transition que propose l'Organisation au Burkina Faso.

Après une mission d'évaluation des besoins effectuée en 2022, ce deuxième déplacement avait pour objectif d'imaginer plus concrètement les pistes d'actions permettant de renforcer les capacités des membres et du personnel de l'Assemblée législative de Transition (ALT) du Burkina Faso.

Cet accompagnement permettra, à terme, de contribuer au développement des capacités organisationnelles et technique de l'ALT, pour une parfaite maîtrise par les députés de l'institution des enjeux du travail parlementaire, afin que l'ALT puisse, avec un maximum d'efficacité, jouer son rôle dans le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale.

DICTÉE GÉANTE DES ÉLUS

Cette année, l'APF était le partenaire de la 3^e édition de la Dictée géante des élus, organisée par l'Association des élus de France et **Richard Santaki**, le samedi 27 mai 2023. En marge de l'exercice, se tenait également une conférence sur le thème « la langue française comme symbole d'union nationale, vecteur de cohésion et de rayonnement à l'international », à laquelle **Bruno Fuchs** a participé.

Une mission d'évaluation des besoins de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie sur l'organisation administrative de l'Assemblée nationale de la République Centrafricaine s'est tenue à Bangui du 18 au 25 avril.

La mission a collecté les informations à travers une étude documentaire, l'administration d'un questionnaire et l'organisation d'entretiens à l'Assemblée nationale centrafricaine et auprès de deux partenaires, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Une séance de restitution des résultats de l'évaluation s'est tenue en présence de **Simplice Mathieu Sarandji**, Président de l'Assemblée nationale centrafricaine, assisté du Premier vice-Président **Evariste Ngamana** ainsi que de dirigeants administratifs de l'Institution.

À l'issue de l'analyse des éléments d'enquête, l'état des lieux de l'organisation administrative de cette assemblée révèle des atouts internes considérables et l'enregistrement d'améliorations ces dernières années, couronnés par l'adoption de la loi portant statut de la fonction publique parlementaire centrafricaine, le 16 janvier 2023.

Pour aller plus loin, la mission a notamment recommandé :

- que l'APF poursuive la mobilisation de partenaires en vue de moderniser les infrastructures et les équipements, d'appuyer la rédaction des textes d'application de la loi sur le statut des fonctionnaires et de renforcer les capacités en matière de bonne gouvernance, d'éthique et de déontologie ;
- à l'Assemblée nationale centrafricaine d'actualiser son Plan stratégique de développement 2018-2028, de mettre en oeuvre son Plan de développement des compétences des personnels et de concevoir un plan de renforcement des capacités administratives.



SÉMINAIRE AU TOGO SUR L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

La République du Togo, conformément aux Objectifs du développement durable de 2030, s'est engagée à rendre l'inscription des faits d'état civil universelle, permanente, continue et obligatoire en renforçant son arsenal législatif et réglementaire par l'adoption d'un décret instaurant la gratuité de l'enregistrement des naissances depuis 2022. C'est donc fort de ce nouveau texte que l'Assemblée nationale du Togo a sollicité l'APF pour un séminaire relatif à l'enregistrement des naissances.

Selon les dernières statistiques disponibles, 82,9 % des enfants de moins 5 ans sont déclarés à la naissance au Togo. Ce taux relativement élevé cache néanmoins de fortes disparités suivant les 117 communes du pays.

Au cours des travaux, les interventions ont notamment porté sur l'informatisation, la conservation, l'archivage des États civils, la situation de l'enregistrement des naissances et des états civils au Bénin, et la contribution des parlementaires à la consolidation de l'État civil.

La présentation de ces thèmes a entre autres été assurée par **Orden Alladatin**, député béninois, Président de la Commission des lois de l'Assemblée nationale du Bénin, **Thi Hoang Mai Tran**, représentante de l'OIF pour l'Afrique de l'Ouest, **Martin Hotowossi**, administrateur à Unicef Togo, **Mouhamed Tchassoma Traore**, notaire et ancien président de la Chambre des notaires du Togo et des notaires d'Afrique et **André Franck Ahoyo**, Directeur général de Urgence identité Afrique.



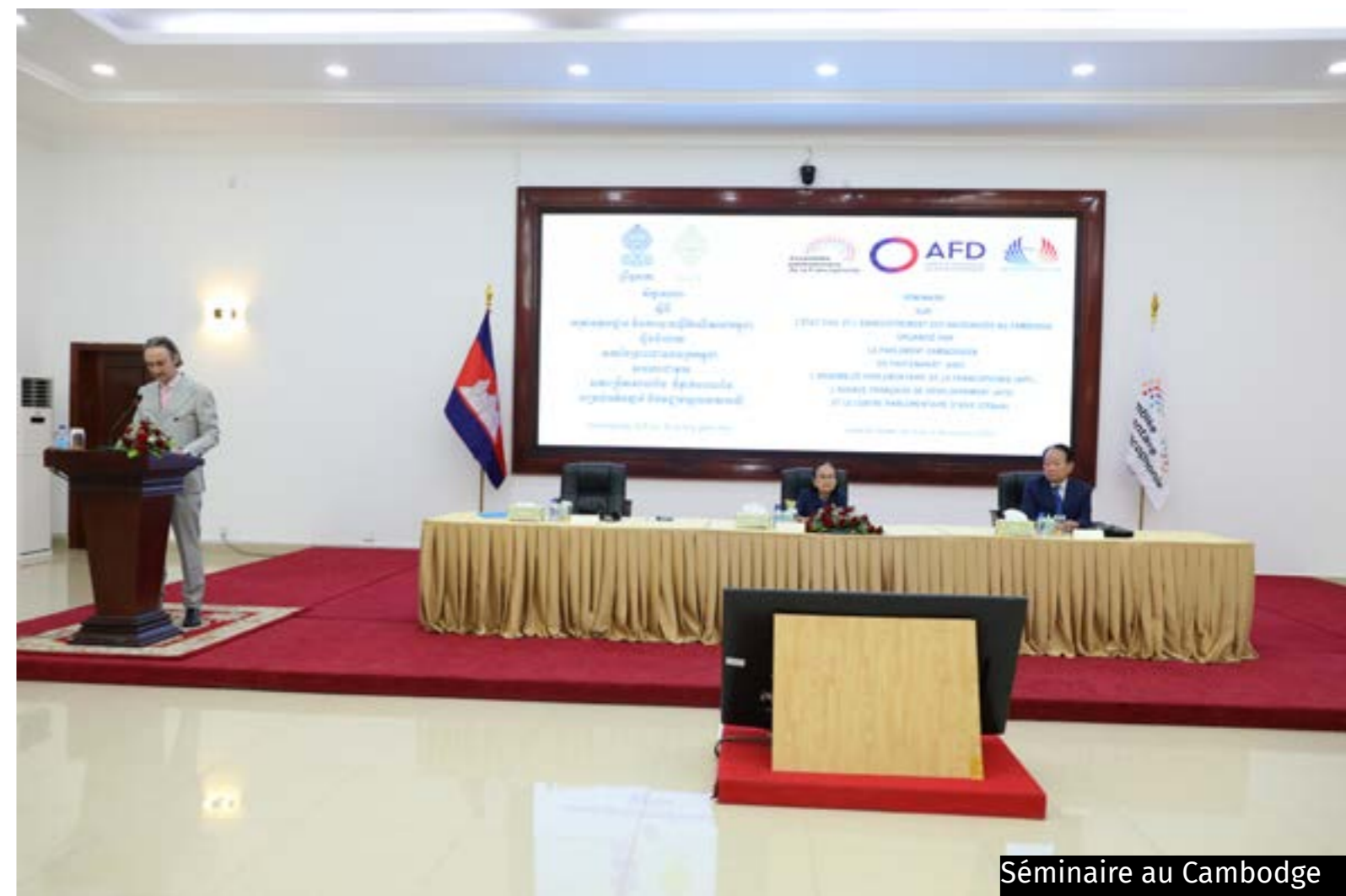
SÉMINAIRE AU CAMBODGE SUR L'ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

En partenariat avec l'Agence française de développement (AFD) et le Centre parlementaire de l'Asie (CPAsie), l'APF a organisé un séminaire au Sénat cambodgien sur l'état civil et l'enregistrement des naissances dans le pays. Priorité commune à l'APF et l'Organisation internationale de la Francophonie, ce thème été mis à l'ordre du jour par le Parlement cambodgien afin de poursuivre le développement service d'état civil dans le pays.

Rappelons en effet que les registres d'état civil avaient été détruits sous le régime des Khmers rouges, à la fin des années 1970. Depuis, de gros efforts ont permis au Cambodge d'améliorer le taux d'enregistrement à la naissance des enfants de moins de 5 ans, mais des progrès restent à accomplir. Le taux d'enregistrement s'établissait ainsi à environ 73 % en 2014 et avoisine les 90 %, d'après les données recueillies en 2021 par l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

Au-delà du phénomène des enfants sans identité, qui touche donc 1 enfant sur 10 au Cambodge, les échanges ont permis d'aborder d'autres voies d'amélioration, alors que le cadre légal vient d'être modifié. En effet, une loi sur l'enregistrement des faits d'état civil, l'identification et les statistiques a été adoptée en 2023, avec une application prévue à compter de l'été 2024.

Dans ce cadre, le séminaire a permis d'axer les échanges autour de trois séquences :



Séminaire au Cambodge

- une première sur le phénomène des enfants sans identité et ses répercussions, à travers le monde, et la situation plus particulière de l'Asie-du-Sud-est et du Cambodge ;
- une deuxième avec le cadre juridique en vigueur au Cambodge et les voies d'amélioration tracées par la loi de 2023 ;
- une troisième qui a permis de présenter le rôle de la Francophonie et des Parlements dans l'amélioration du système d'état civil, notamment à travers l'exemple du Burkina Faso.

Ces différents modules ont été présentés tour à tour par des intervenants francophones et cambodgiens, en français et en khmer : **Damien Cesselin**, Secrétaire général de l'APF, **Pol Lim**, Sénateur, **Norbert Tankoano**, Secrétaire exécutif du Comité interparlementaire du G5 Sahel, **Hisham Mousar**, juriste au

CPAsie et les représentants des ministères cambodgiens de l'intérieur, du plan et de la santé.

Les exposés se sont avérés très enrichissants pour les quelque 160 participants de la section cambodgienne de l'APF. Les parlementaires vont pouvoir ainsi renforcer leur rôle de suivi de l'application de la loi de 2023 et ainsi que leur rôle de sensibilisation auprès des autorités locales et des populations. Parmi les 80 députés et sénateurs présents, **Ty Borasy**, Présidente de la Commission des affaires étrangères du Sénat, et **Pann Sorasak**, député, ancien ministre du commerce, ont respectivement ouvert et clos ce séminaire, qui a également bénéficié à plus de 60 fonctionnaires et représentants des corps diplomatiques.

Il ressort enfin de ces travaux la nécessité d'atteindre l'enregistrement universel des naissances dans le pays au cours de ces prochaines années, alors que le gouvernement cambodgien a l'objectif de numériser entièrement le registre d'état civil d'ici à 2026, tout en procédant à son unification et à sa fiabilisation.

SÉMINAIRE AU LAOS

L'APF a réalisé, en collaboration avec la section laotienne de l'Assemblée nationale du Laos et avec le soutien financier de l'OIF, un séminaire parlementaire sur le thème « la gouvernance numérique : entre souveraineté nationale et mondialisation ».

Ce séminaire s'est déroulé les jeudi 8 et vendredi 9 juin 2023 à Vientiane (Laos). Il a été ouvert par **Sounthone Xayachack**, Vice-Présidente, représentant **Saysomphone Phomvihane**, Président de l'Assemblée nationale du Laos.

Au cours des travaux, **Karim Attoumani Mohamed**, expert en gouvernance de l'Internet, a introduit le thème et présenté les enjeux de la gouvernance de l'Internet.

Xaybandith Rasphone, parlementaire laotien et Vice-Président de la section laotienne APF, a exposé l'état des lieux de la législation nationale en matière de numérique, ainsi que les orientations actuelles des travaux politiques sur ce même domaine.

Alexandre Awassi (Gabon), représentant de l'APF, a procédé à un partage d'expérience autour de deux thèmes : celui de l'exercice de la souveraineté nationale dans un monde globalisé puis les moyens et rôle du parlement pour la gouvernance numérique.

Enfin, après des propos introductifs de **Laurence Arnould**, directrice a.i. de la direction Francophonie économique et numérique de l'OIF, **Emilie Bècle**, spécialiste programmes de la même direction, a présenté les principaux instruments

internationaux à disposition des parlements pour une régulation adaptée et efficace du numérique.

Une trentaine de participants, dont deux délégations composées de parlementaires et fonctionnaires parlementaires représentant les parlements cambodgiens et vietnamiens ont eu l'occasion d'assister à ces présentations et faire part de leurs préoccupations et espoirs sur les thèmes développés.

Parmi les pistes explorées, les orateurs ont insisté sur le besoin d'éduquer au numérique et à l'internet, afin que ces derniers deviennent pleinement des outils au service de tous, au-delà de terrains de dangers potentiels. L'accent a en outre été mis sur la nécessité d'approfondir les synergies entre les sections de l'APF aux niveaux de développement numérique similaires.



Séminaire au Laos

ATELIER EN CÔTE D'IVOIRE

À la suite d'une demande formulée par la section ivoirienne à l'automne 2022, l'APF a retenu le projet d'appuyer l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire dans l'élaboration d'un code d'éthique et de déontologie.

Afin de mener à bien ce projet, l'APF a sollicité deux partenaires, à travers le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'expertise du Réseau francophone d'éthique et de déontologie parlementaires (RFEDP) en début d'année 2023.

Un Comité de travail tripartite a ainsi été mis en place en mai 2023, afin d'assurer le portage politique et la mise en œuvre administrative du projet. Ce Comité rassemble trois députés de Côte d'Ivoire : **Ben Meïte Abdoulaye**, Président de la Commission des affaires générales et institutionnelles, **Kouassi Koffi Kra Paulin**, Président de la Commission d'évaluation des politiques publiques, et **Tilkouété Dah Sansan**, Délégué régional Afrique de l'APF ainsi que **Pierre Flambeau Ngayap**, Sénateur du Cameroun, rapporteur de la Commission des affaires parlementaires de l'APF, ainsi que, pour le compte du RFEDP, **Élodie Gagné-Lafrance**, responsable du secteur de la prévention au Commissaire à l'éthique et à la déontologie du Québec, et **Jean-Eric Gicquel**, déontologue de l'Assemblée nationale française.

Ce Comité s'est réuni par visioconférence le 20 juin 2023 afin de tracer les lignes directrices de l'ébauche de projet de code et d'établir la méthodologie d'adoption.

Les experts du RFEDP ont par la suite travaillé sur une ébauche de code en prêtant attention aux dispositions juridiques

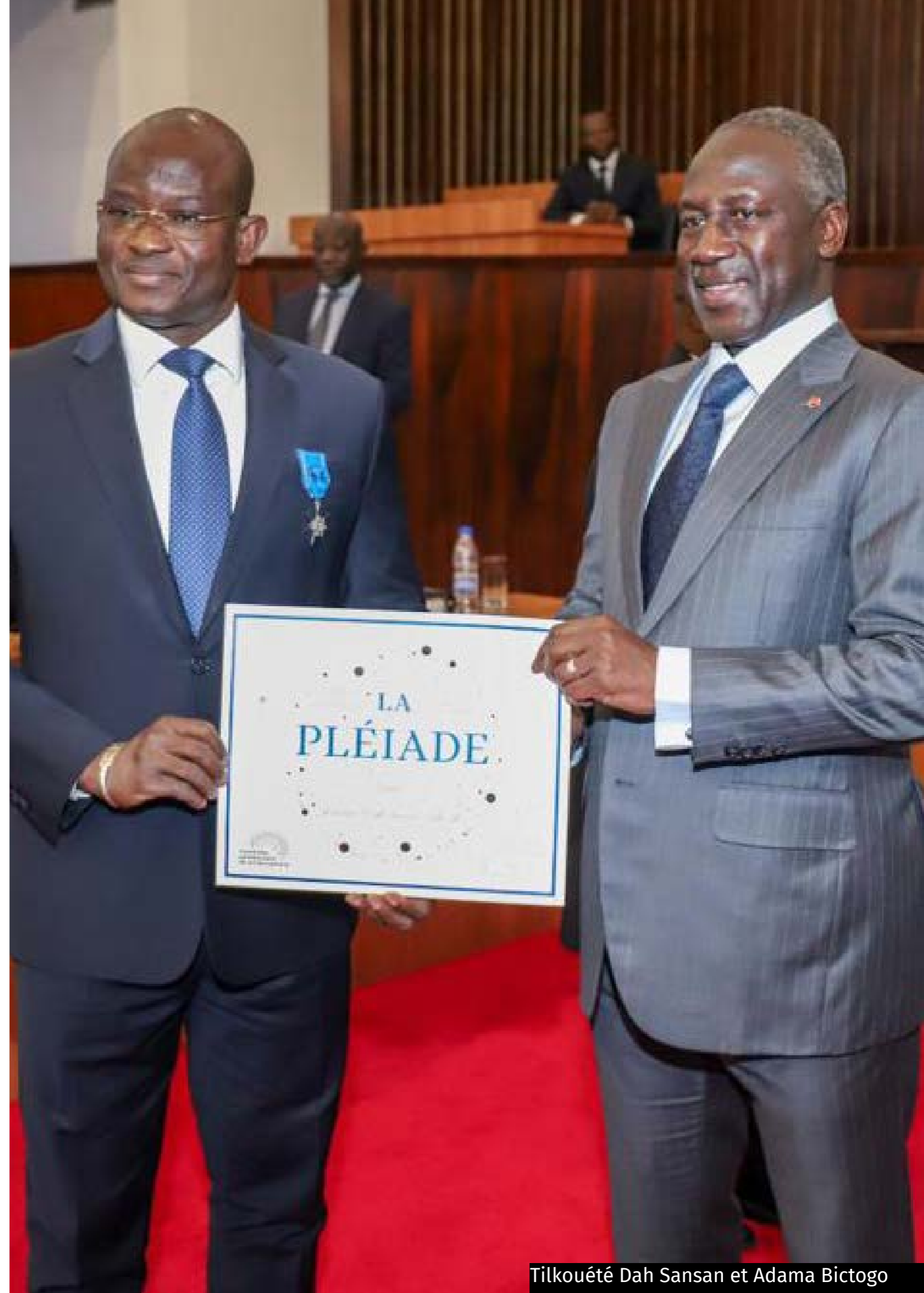
en vigueur en Côte d'Ivoire tout en reprenant des principes partagés dans d'autres parlements francophones.

Afin de mûrir le projet et de le conformer au mieux aux attentes des députés ivoiriens, un atelier a été organisé à Abidjan les 30 et 31 octobre 2023. Une soixantaine de députés, et cinq sénateurs, représentant les différents groupes politiques du parlement ivoirien se sont ainsi réunis dans l'hémicycle afin d'échanger avec les membres du Comité de travail et de préciser le développement du projet.

Les députés ivoiriens ont débattu des modalités d'adoption du projet de code, explicité la notion de conflit d'intérêts, étudié la typologie des cadeaux susceptibles d'être déclarés, discuté des incompatibilités et des éventuelles règles d'après mandat. Ils ont également échangé sur l'encadrement des déclarations de patrimoine, avec notamment l'appui des représentants de la Haute autorité de la bonne gouvernance de Côte d'Ivoire. Ces derniers ont, d'une part, rappelé que l'adoption d'un tel code s'inscrit en conformité avec les prescriptions constitutionnelles et légales récemment introduites, et, d'autre part, souligné l'importance et l'obligation de transmettre les déclarations de patrimoine à la Haute autorité.

Ils ont enfin retenu le principe de mettre en place un organe de régulation mixte, composé de députés reflétant l'équilibre politique en présence à l'Assemblée, et d'une personnalité indépendante chargée d'éclairer ses décisions.

Les membres du comité ont rappelé la nécessité de doter l'Assemblée nationale d'un tel code, en rappelant qu'il n'a d'autre but que d'accompagner les élus dans la bonne réalisation de leur mandat, en adéquation avec des valeurs éthiques dominantes en Côte d'Ivoire.



Plusieurs participants ont souligné l'intérêt du projet, afin d'asseoir l'exemplarité et l'honneur des députés ivoiriens, et partant, de renforcer la confiance des administrés en leurs élus et la bonne gouvernance du pays.

À la suite de ces échanges très riches, l'ébauche de code sera affinée à partir des recommandations établies lors de l'atelier. L'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire pourra alors l'utiliser pour un projet de texte qui sera adopté selon ses procédures, d'ici fin 2024.

En marge de ces travaux, les membres du Comité de travail ont été reçus en audience par **Zoro Epiphane Ballo**, Président de la Haute autorité pour la bonne gouvernance de Côte d'Ivoire. Cette institution a marqué tout son soutien au projet de code d'éthique et de déontologie tout en rappelant l'importance de l'inscrire en conformité avec la Stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, au terme de la première journée d'atelier, **Adama Bictogo**, Président de l'Assemblée nationale, membre du Bureau de l'APF, a remis les insignes d'Officier de la Pléiade à **Dah Sansan Tilkouété**, distingué pour son engagement dans le renforcement de l'implication du Parlement ivoirien dans la Francophonie.

L'APF a attribué le Prix Geoffrey-Dieudonné 2023 à **Nino Bujashvili**, spécialiste en chef du département des relations internationales du Parlement de Géorgie.

Née en 1989, Mme Bujashvili est titulaire d'un master en relations internationales obtenu à l'Académie diplomatique de Géorgie en 2012. Trois ans plus tard, elle débute une thèse sur « le concept de multiculturalisme et la mise en œuvre de l'idée de diversité culturelle en Géorgie », soutenue brillamment en 2019 à l'université de Tbilissi. En parallèle, **Nino Bujashvili** consolide sa formation en participant à plusieurs séminaires sur les enjeux géopolitiques européens dispensés à l'Académie diplomatique de Vienne et à l'Université Humboldt, et en suivant des cours intensifs de langue et de civilisation françaises à Sorbonne Université.

En attribuant ce 8^e Prix Geoffrey-Dieudonné à Nino Bujashvili, le jury, présidé par Francis Drouin, Président de l'APF, distingue une fonctionnaire qui n'a eu de cesse de valoriser l'APF notamment en jouant un rôle clé dans l'organisation de la 48^e Session de l'APF — la première à avoir été organisée en Europe orientale et dans un Parlement dont le français n'est pas la langue de travail.

La lauréat remporte la possibilité d'effectuer un stage sur mesure d'une semaine dans le Parlement francophone de son choix.





Axe 5

**UNE INSTITUTION PLUS
OPÉRATIONNELLE, EFFICACE,
ÉCO-RESPONSABLE ET
TRANSPARENTE**

NOMINATION DU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Sous la présidence de **Yaël Braun-Pivet**, Présidente de l'Assemblée nationale française, la section française de l'APF, réunie ce 22 mars, a désigné **Bruno Fuchs** Délégué général de l'APF. Il occupait cette fonction par intérim depuis juillet 2022.

Particulièrement engagé dans les questions internationales et francophones depuis 2018, **Bruno Fuchs** a occupé les fonctions de Président délégué de la section française et de Vice-président international de l'APF sous la dernière législature. À ce titre, il a participé à des missions de diplomatie parlementaire, notamment au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Mali. Par ailleurs, il a cosigné un rapport sur l'usage du français dans les institutions européennes et la revalorisation du multilinguisme à la suite du Brexit, rapport qui a inspiré les orientations suivies en la matière lors de la présidence française de l'Union européenne.

« La Francophonie est à la croisée des chemins. Face aux autres modèles d'organisation politique et de société, la Francophonie doit relever un défi d'influence et d'adhésion populaire. Il est donc indispensable de la réenchanter en imaginant de nouveaux modes innovants de développement politique, économique, environnemental, social et culturel, en prenant mieux en compte les attentes de la jeunesse, en faisant de l'égalité femmes-hommes une réalité, en démontrant toutes les opportunités qu'offre la langue française et en proposant des apports concrets dans le quotidien des peuples qui composent la Francophonie » a déclaré Bruno Fuchs.



SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ACCORD DE SUBVENTION AVEC L'OIF

Le 31 mai, **Bruno Fuchs** et **Caroline St-Hilaire**, Administratrice de l'OIF, ont signé le Protocole d'accord de subvention qui lie les deux institutions.

Ils sont convenus d'une action concertée sur les priorités suivantes : enregistrement des naissances, meilleure intégration de la jeunesse à la vie citoyenne, égalité femmes-hommes, renforcement des capacités des parlements.

En 2023, une vingtaine d'actions ont bénéficié aux parlements francophones.

ACCORD DE PARTENARIAT AVEC L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

Pour la deuxième année consécutive, l'APF a bénéficié du soutien de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre de son programme d'actions de coopération. Le séminaire sur l'enregistrement des naissances au Cambodge ainsi que celui sur l'eau au Sénégal ont été organisés avec le soutien de l'AFD.

DÉMÉNAGEMENT DU SIÈGE DE L'APF

En juin 2023, dans le cadre d'un mouvement général de réattribution des locaux de l'Assemblée nationale française, notre Secrétariat général a été amené à déménager dans l'immeuble mitoyen à celui dans lequel il était précédemment hébergé. Les délégations des Parlements francophones sont toujours les bienvenues pour rencontrer l'équipe du Secrétariat général au nouveau siège, situé 235, boulevard Saint-Germain, à Paris.



Bruno Fuchs et Caroline St-Hilaire

UNE INSTITUTION À LA RENCONTRE DE TOUS SES PUBLICS

L'année 2023 a officiellement commencé avec la cérémonie de vœux de l'APF, la première que l'institution a pu organiser depuis la crise du covid-19. Sous le haut-patronage de l'ambassadeur de Maurice en France, **Viajayan Valaydon**, également président du Groupe des ambassadeurs francophones de France, et de l'ambassadeur du Liban en France, **Rami Adwan**, une centaine d'invités se sont réunis à la résidence de M. Adwan pour célébrer le début d'année.

Au cours de cette année, de multiples autres rencontres ont eu lieu.

Les ambassadeurs et représentants à Paris et auprès des instances francophones des pays et provinces des sections américaines, africaines et européennes de l'APF ont été reçus successivement au Secrétariat général en trois groupes continentaux afin de mieux se familiariser avec les métiers et activités de notre institution. Cette initiative sera réitérée début 2024, cette fois au profit de chacune de nos quatre Régions.

De nombreux secrétaires généraux de chambre parlementaire, secrétaires administratifs et autres fonctionnaires de nos sections furent régulièrement reçus au Secrétariat général. Outre les sections membres de l'APF, la Secrétaire générale du Sénat du Royaume de Thaïlande a également été invitée dans nos locaux, accompagnée du directeur exécutif du Centre parlementaire d'Asie, qui était à l'initiative de cette prise de contact.

En février, un groupe de cinq élèves-officiers du 2^e bataillon de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, de nationalités béninoise, bukinabèe, coréenne, ivoirienne et tchadienne, préparant un mémoire sur les perspectives de la Francophonie, a pu échanger avec le Secrétaire général afin d'alimenter leurs travaux sur le thème de la Francophonie parlementaire.

Par ailleurs, le Secrétaire général a été invité à présenter l'APF auprès de groupes d'étudiants et de professionnels dans plusieurs cadres pédagogiques proposés par des partenaires de l'APF, en visioconférence ou sur place : la classe diplomatique de l'Université Senghor d'Alexandrie ; le Programme international court (PIC) francophone relatif au travail parlementaire de l'Institut national du service public (INSP) français ; l'Université d'été francophone de l'Institut international pour la Francophonie de l'Université Jean-Moulin Lyon 3 ; les étudiants en première année de master en développement des quatre départements de l'Université Senghor d'Alexandrie.

Enfin, cinq rendez-vous annuels avec les secrétaires administratifs de section sont désormais proposés : en janvier, avec les SAS des sections membres du Bureau, afin de répondre à leurs questions relatives à l'organisation de la réunion de Bureau à venir ; en février, afin d'informer l'ensemble des SAS des décisions et orientations adoptées par les membres du Bureau ; en juin, afin de répondre à leurs questions d'organisation concernant la Session plénière ; en juillet, sur les lieux de la Session plénière, pour un échange de vue général ; en octobre, afin d'accompagner les sections dans l'élaboration et la rédaction de leurs dossiers de candidatures pour des actions de coopération.



Visite des élèves-officiers de Saint-Cyr

L'APF SE DOTE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis le mois de mars, l'APF s'est dotée d'un nouveau site internet, marquant une étape significative dans son engagement envers une communication contemporaine et efficace. Cette nouvelle plateforme, repensée avec soin avec l'appui de l'agence française Lumini, présente une esthétique épurée et responsable, offrant une expérience utilisateur optimale tout en reflétant la nouvelle identité graphique dynamique de l'institution.

Depuis sa mise en ligne, le site internet a cumulé plus de 150 000 visiteurs uniques.

INTRAPF, UN PROJET EN COURS D'ÉVOLUTION

Depuis 2020, le Secrétariat général a entrepris sa transformation numérique, lui permettant d'être plus efficace dans sa communication avec ses sections.

La conception d'un intranet, nommé IntraPF, pensé comme une plateforme unique permettant aux sections de payer leurs cotisations, d'informer de leurs changements de composition et d'envoyer leurs demandes d'actions de coopération ou encore leurs demandes de nomination dans l'Ordre de la Pléiade a été l'un des projets clés de cette évolution numérique globale.

Après une analyse approfondie des besoins des sections, il été décidé de faire évoluer ce projet : les fonctionnalités intranet migreront toutes vers le site internet de l'institution, sous l'onglet « espace membres », afin que, les sections puissent accéder à une plateforme unique pour toutes leurs démarches relatives, d'une part, à leur participation aux activités de l'APF et, d'autre part, à la collecte des cotisation.

Cette approche consolidée vise à créer une expérience utilisateur plus intégrée et à rationaliser nos processus internes. La transition vers une plateforme unifiée favorisera une collaboration plus efficace et opérationnelle, améliorant ainsi notre capacité à atteindre nos objectifs et à servir les sections.

Les principaux avantages attendus de cette fusion des plateformes incluent une meilleure accessibilité à l'information, une communication interne plus fluide et une coordination renforcée entre les différents départements.

RENOUVELLEMENT DU PERSONNEL DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

En 2023, le Secrétariat général a connu une situation sans précédent avec des changements dans l'équipe représentant plus d'un tiers de nos effectifs.

Ces nouvelles arrivées traduisent la volonté des autorités politiques de l'institution de consolider davantage l'action politique de l'APF et accroître son rayonnement.

En juin, **Isabelle Kempeneers**, mise à disposition par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a rejoint le Secrétariat général pour occuper les responsabilités de Conseillère chargée du Réseau des femmes parlementaires et du suivi de la Région Europe.

Depuis le mois d'août, **Hadjer Remili**, fonctionnaire à l'Assemblée nationale du Québec, remplit la mission de Conseillère chargée de la Commission politique, des instances de la Francophonie et de la Région Amérique.

À la rentrée de septembre, **Nadine Gautier**, envoyée par la Chambre des députés du Luxembourg, a renforcé l'équipe du Secrétariat général. Elle assume la fonction de Conseillère chargée de la planification budgétaire ainsi que des relations avec les bailleurs. Il est à souligner que c'est le premier détachement au bénéfice du Secrétariat général de la part du Parlement du Luxembourg.

Benoit Onambélé, salarié de l'institution, a également rejoint le Secrétariat général en septembre. Il occupe la fonction de Conseiller chargé de l'appui diplomatique.

En novembre, **Alioune Dramé**, également salarié direct de l'APF, a pris ses fonctions de Conseiller chargé de la programmation de la coopération et des relations avec les organisations interparlementaires.

Enfin, au mois de décembre, **Florian Giacobino**, mis à disposition du Parlement suisse, a clos ce mouvement inédit de personnel en rejoignant le Secrétariat général pour occuper les fonctions de Conseiller chargé du Réseau des jeunes parlementaires, des programmes jeunesse et du suivi du Cadre stratégique.

Le soutien des Parlements sus-cités ainsi que celui des Parlements du Canada, de la Côte d'Ivoire et de la France — qui mettent respectivement à disposition de l'APF **Josée Thérien**, **Sékou Kanté**, **Damien Cesselin** et **Jean Baptiste Leguen** — est indispensable au bon fonctionnement de l'institution.

L'équipe du Secrétariat général est également constituée par le personnel permanent, composé de **Nicolas Demouy**, **Bachir Dieye**, **Stéphanie Keiflin**, **Jessica Malamba**, **Athéna Porquet** et **Carole Rey**, garants de la continuité de l'institution.



UNE COMMUNICATION EN ÉVOLUTION

En parallèle à l'évolution de la communication interne et de sa transformation numérique, l'APF travaille à la modernisation de sa communication institutionnelle, particulièrement sur les réseaux sociaux, afin d'accroître sa visibilité auprès d'un plus large public, tout en rafraîchissant son image.

Les résultats sont déjà palpables, notamment sur des plateformes clés comme Youtube, Instagram et LinkedIn, qui enregistrent respectivement une augmentation d'abonnés de 90 %, 155 % et 112 %. Cependant, consciente des défis à relever en 2024, l'institution s'engage à redoubler d'efforts pour générer encore plus d'engagement auprès de ses publics.

Dans cette nouvelle dynamique, deux partenariats avec des influenceurs ont été établis avec succès. Ces collaborations ont permis d'apporter un souffle nouveau à la présence en ligne de l'institution. .

Dans le cadre du Parlement francophone régional des jeunes, qui s'est tenu à Cotonou en juillet, l'APF a invité l'influenceuse béninoise Précieuse Nadie à venir assister et suivre l'activité pour pouvoir s'en faire le relai auprès de sa communauté, constituée de 40 000 personnes sur Tiktok. Ces vidéos ont cumulé 3 000 vues sur les différentes plateformes de Nadie Précieuse.

Par ailleurs, en décembre, MM. Drouin et Fuchs ont participé au *Before de Backseat*, une émission politique hebdomadaire diffusée sur la plateforme Twitch.

Cette séquence, d'une durée de 30 minutes, enregistrée en direct et devant un public, a été suivie par plus de

20 515 personnes. Plus de 1 100 visiteurs uniques ont participé en direct au Tchat. Enfin, l'émission a comptabilisé plus de 200 000 vues et écoutes sur toutes ses plateformes de diffusion confondues (Tiktok, Instagram, X, Spotify, Youtube).

